60¢ plus TPS

IBERTÉ

40 Saint-Boniface, du 3 au 9 janvier 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998



Photo: Jean-Pierre Dubé

Allons-y!

La rivière Seine sert au moins en hiver. Un groupe de mordus de la glissade a profité du temps idéal cette semaine pour prendre d'assaut les berges enneigées près du pont du Voyageur, derrière la Maison franco-manitobaine.

Sur la bonne voie?

Le transport du grain au Canada est-il inefficace et trop coûteux? Le fédéral va tenir des audiences publiques sur la question, d'un bout à l'autre du pays. **Page 3.**

Un article 23 raciste?

Les organismes franco-manitobains réagissent à une campagne de dénigrement de l'école française dans le Winnipeg Sun. **Page 17.**

Les exilés de la foi

La communauté vietnamienne catholique va célébrer le 10e anniversaire de son existence à Saint-Boniface. **Page 11.**

Entre le boeuf et l'âne gris

Voici la deuxième partie du conte de Noël de Jean-Pierre Dubé. Nos deux héros assistent à une messe de minuit assez spéciale. **Page 4.**

Citation de la semaine

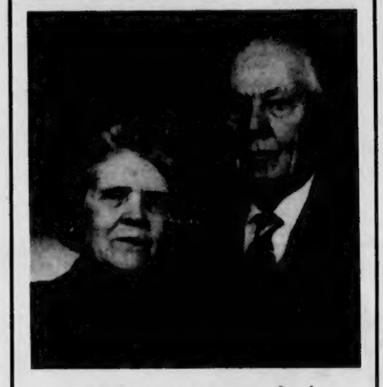
«Au départ, j'avais plus la mentalité d'un agent que d'un artiste. Je n'ai plus d'attente face au marché. Je veux exprimer ce que je ressens.»

La Franco-Manitobaine Pierrette LaRoche, en parlant de son nouvel état de compositrice et chanteuse à Montréal, sous le pseudonyme de Karmen. **Page 7.**



Bye-bye 1991

Nous faisons nos adieux à 1991 en vous présentant quelques Cayouche inédits. **Page 5.**



Eugène et Claire CÔTÉ
1941 - novembre - 1991

Félicitations,
Mère et Père,
à l'occasion de votre
50e anniversaire.

Avec amour,
de la part
de vos enfants
et petits-enfants.



SERVICE DE CONSEILLER
261, rue Des Meurons

DU NOUVEAU:

SERVICES DE PRÉVENTION ET TRAITEMENT DESTINÉS AUX HOMMES VIOLENTS

BUT:

- Cesser d'être violents et effectuer d'autre changements constructifs dans leur vie
- Enseigner des méthodes non violentes de communication et de règlement de disputes
- Enseigner de nouvelles manières de penser, de se voir et d'entrer en relation qui soient plus positives.

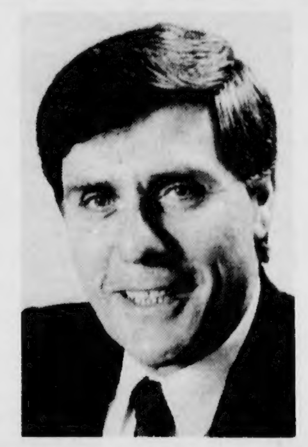
Rencontre de groupe aux deux semaines et possibilité de rencontre individuelle.

QUAND:

- Mercredi le 15 janvier - avril 1992

Pour plus de renseignements appelez au 237-8295.

Ronald Duhamel député de Saint-Boniface vous invite à des rencontres pour discuter des propositions constitutionnelles



Le lundi 6 janvier 1992, au Dakota Collegiate (salle de théâtre)
Le mardi 7 janvier 1992, au J.H. Bruns Collegiate (salle de théâtre)
Le mercredi 8 janvier 1992, au Collège Louis-Riel (cafétéria)

de 19 h à 21 h

Venez partager vos points de vue!

Le café sera servi.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Karine BEAUDETTE
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823**. Télécopieur: (204) **231-1998**.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL

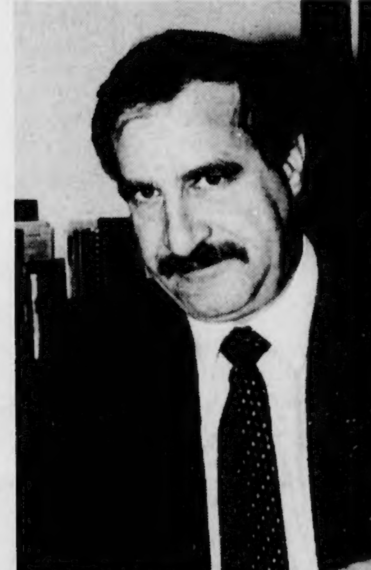


Pauline Morier. Page 8.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Gérard Lécuyer. Page 17.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Une faiblesse persistante

Manitoba - Le total des mises en chantier dans les centres urbains de la province a diminué légèrement en novembre, par rapport à 1990. Le nombre de mises en chantier de logements individuels a pour sa part fléchi de 10 %. Toutefois, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la demande de logement est plus forte que ne l'indique la tendance. Le recul des taux d'intérêt a incité plusieurs locataires à devenir propriétaires, qui ont par ailleurs opté pour des logements de revente moins chers plutôt que des maisons neuves. À Winnipeg, le cumul annnuel des mises en chantier de logements individuels a chuté de 47 %. Aucune mise en chantier de logement collectif n'a été enregistrée en novembre. Une baisse notable des mises en chantier dans les autres centres urbains de la province a également été enregistrée. La diminution du stock de logements neufs et inoccupés laisse présager une certaine amélioration de la construction résidentielle au premier trimestre de 1992.

Les généreux Terre-Neuviens

Ottawa - En 1990, les Terre-Neuviens ont donné en moyenne le plus d'argent avec 220 $. Les citoyens de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick suivent avec 200 $. Les résidants de l'Ile-du-Prince-Édouard (190 $), des Territoires du Nord-Ouest et de la Nouvelle-Écosse (150 $), de l'Ontario et du Manitoba (140 $), de l'Alberta et de la Colombie-Britannique (130 $) étaient tous au-dessus de la moyenne nationale, 120 $. Les Québécois étaient les moins généreux avec une moyenne de 80 $ par année. Le plus grand nombre de personnes à faire un don de charité est au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard. La proportion des donateurs atteignait 34 %. (APF)

Éviter de se faire passer un sapin

Ottawa - Trop polie pendant trop longtemps, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a rappelé au fédéral qu'elle avait été une grande collaboratrice dans le dossier constitutionnel et qu'elle n'appréciait pas d'être mise sur la touche. Depuis des mois, selon le directeur général Marc Godbout, il n'y en a que pour les autochtones et la FCFA a réalisé qu'elle devait passer d'une stratégie en demi-ton à une plus musclée. Marc Godbout aime que les choses soient claires. Il ne veut pas jouer des jeux. «Si on ne fait pas de tapage, il semble qu'on ne nous écoute pas». La décision fédérale de tenir cinq conférences sans traiter des francophones est à l'origine de cette colère. «On passait de plus en plus à l'arrière-plan». (APF)

ACTUEL

Les changements à la Loi sur le transport du grain

Les céréaliers du Manitoba risquent de payer la note

Le gouvernement fédéral s'est donné toute l'année 1992 pour modifier son système de transport du grain jugé inefficace et trop coûteux. Première étape du processus: 135 rencontres publiques qui se dérouleront dans tout le pays à partir du mois de janvier (1).

À l'heure actuelle, qu'il soit établi dans le sud du Manitoba ou dans l'ouest de l'Alberta, un agriculteur canadien paye pratiquement la même chose pour expédier son grain vers les ports de la côte est ou de la côte ouest: environ 11 $ la tonne.

La Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO) oblige en effet le gouvernement fédéral à assumer environ les deux tiers des frais de transport par train. Il lui en coûte quelque 721 millions $ par an qui sont versés directement aux sociétés de chemin de fer.

Neuf ans après sa mise en place, ce système de compensation très égalitaire est de plus en plus remis en question, notamment à cause des transformations du marché international qui favorisent de plus en plus l'Ouest du pays.



Archives La Liberté

Le système du transport du grain est jugé inefficace et trop coûteux.

Il existe aujourd'hui deux routes pour le transport du grain. Les producteurs de l'ouest des Prairies passent par la côte ouest où sont installés six élévateurs-terminaux à Prince Rupert et Vancouver. Ceux de l'est des Prairies, y compris le Manitoba, utilisent Churchill et surtout la voie maritime du Saint-Laurent via Thunder Bay.

À cause de la distance plus grande et des frais supplémentaires de circulation sur les eaux intérieures, la route de l'est est en réalité plus coûteuse que celle de l'ouest. Par ailleurs, la demande croissante en provenance des pays du Pacifique fait qu'une quantité de plus en plus importante de grains doit transiter par l'ouest (environ 60 % de tout le grain des Prairies).

Le coût de transport identique pour tous oblige en quelque sorte les producteurs de l'Ouest à subventionner leurs collègues de l'Est. Pour changer cela, le gouvernement envisage d'obliger les producteurs de l'Est à expédier leur grain directement aux ports du Saint-Laurent et non plus à Thunder Bay. Conséquence: ils devraient payer plus cher pour le transport de leur grain et les producteurs de l'Ouest débourseraient moins d'argent.

Ce changement s'accompagnerait d'une autre nouveauté tout aussi importante: les 721 millions $ déboursés chaque année par le gouvernement fédéral ne seraient plus versés aux compagnies de chemin de fer mais aux agriculteurs qui s'occuperaient eux-mêmes du transport de leur grain.

Les réalités du marché

L'objectif est évidemment d'amener les agriculteurs de l'Est des Prairies à modifier leurs types de production pour s'adapter aux réalités du marché. L'élevage de certains animaux et les cultures de grande valeur comme le canola et le lin prendraient le pas sur les cultures traditionnelles comme le blé et l'orge qui exigent un grand volume de production.

Les céréaliers des Prairies, déjà fortement malmenés par la conjoncture économique et les nouvelles réalités du marché mondial, accepteront-ils ces nouvelles règles du jeu? Les réunions publiques qui se dérouleront en janvier et février devraient en donner une bonne idée.

Laurent GIMENEZ

(1) Les deux premières réunions-ateliers de travail au Manitoba se dérouleront le lundi 13 janvier à Brandon (Keystone Centre Pioneer Lounge, 12 h 30) et Oak Bluff (Oak Bluff Recreation Centre, 12 h 30). 22 autres réunions sont prévues dans la province d'ici la mi-février. Pour tout renseignement, appeler le 1-800-665-2266.

L'opinion de Gilles Sabourin, céréalier à Saint-Jean-Baptiste

Pourquoi changer ce qui marche bien?

Que pensez-vous du projet du gouvernement consistant à remplacer les subventions aux compagnies de chemin de fer pour le transport du grain par des subventions directes aux producteurs?

Gilles Sabourin: Je pense que ça poserait beaucoup de problèmes pour beaucoup de monde. Par exemple les changements de types de récoltes. Dans la région de Saint-Jean-Baptiste, ça peut se faire, on a déjà pas mal de variété. Mais il y a des endroits où la terre ne permet pas de faire pousser autre chose que le blé, notamment en Saskatchewan.

L'autre conséquence, c'est l'augmentation du transport par la route. Il faut 1 000 camions pour transporter le contenu d'un train. Les compagnies de chemin de fer s'occupent de l'entretien de leurs lignes, mais qui va s'occuper des routes? Est-ce que c'est la province qui devra payer? Les municipalités?

En plus de ça, les élévateurs à grains situés sur les petites lignes risquent de fermer. Un élévateur en moins pour une communauté, ça veut dire moins d'emplois et moins de revenus en taxes pour les municipalités.

À Saint-Jean-Baptiste, il n'y a pas trop de risques pour l'élévateur parce qu'on est sur une ligne principale et qu'on a dépensé 500 000 $ l'année dernière pour augmenter sa capacité.


photo: La Liberté

Gilles Sabourin est l'un des 80 délégués de la Manitoba Pool, un organisme qui compte 25 000 membres et traite plus de la moitié du grain produit au Manitoba.

Est-ce que tous les agriculteurs partagent votre opinion?

G.S.: Dans les réunions qu'on a eues jusqu'à présent, la majorité des gens semblaient plutôt pour qu'on continue à subventionner les compagnies de chemin de fer.

Mais ça dépend aussi des régions et des types de production. La Manitoba Pool est pour le chemin de fer. Le Western Wheat Growers est pour les subventions directes aux agriculteurs ainsi que les Albertains parce qu'ils sont plus près des ports et payeraient donc moins cher pour leur transport.

Quel est le principal avantage du système actuel selon vous?

G.S.: La qualité du service. Notre système est reconnu comme bien meilleur que celui des Américains. On est capable d'envoyer du grain rapidement en fonction de la demande. C'est important pour notre crédibilité.

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Conte de Noël de Jean-Pierre Dubé

Entre le boeuf et l'âne gris II

La semaine dernière, la tradition de la présentation théâtrale du Mystère de Noël au village a été brisée à cause de la zizanie dans la troupe. Mais le boeuf et l'âne ont décidé de se rendre malgré tout à la messe de minuit.

- On va s'asseoir en arrière, avait proposé l'âne gris.

- Tu peux être certain, a répondu le grand boeuf blanc tacheté de roux.

- Dans le jubé, peut-être?

- Pourquoi pas, avec le monde paqueté, ceux qui rient de tout ce qui se passe.

- Tu te souviens de la fois que le p'tit qui chantait le Jésus enfant avait faussé tout le temps du cantique?

C'est en parlant ainsi qu'ils prirent place au jubé. C'était le seul moment de l'année où l'église se remplissait à craquer. Gens et bêtes étaient tellement tassés que certains, malgré l'excitation de la veillée, cognaient déjà des clous après le Minuit chrétien.

Le curé savait lire la Nativité de façon émouvante. Il lui arrivait à certains moments d'interrompre la lecture pour retrouver sa voix, cassée par l'émotion. Du haut de la chaire, le saint homme s'efforçait de mettre en valeur les grandes leçons des évangiles.

«Dieu s'est fait tout petit, il a pris chair dans la grande pauvreté, le plus grand dénuement. Et les puissants ne le virent pas, seuls assistaient à cet événement qui allait marquer le monde entier, des bergers, quelques moutons, un simple boeuf et un vulgaire âne.» Nos deux amis se firent des clins d'oeil amusés.

À ce moment-là, le curé s'interrompit soudainement. Cela dura plusieurs longues secondes. C'est comme s'il sortait d'un songe, regardant autour de lui et découvrant la réalité de son église, remplie d'humains et d'animaux, sans compter les anges que l'on ne voyait pas. Les dormeux se firent réveiller par les grands coups de coude ou de jarret.

Tout à coup, le curé se retourna et descendit l'escalier de la chaire, et il s'approcha, l'air accablé, de la sainte table. Il toisa les fidèles longuement. Un silence lourd se fit, les coeurs battaient, l'église n'était qu'une oreille. Il reprit à peu près ainsi:

«Cette année, nous avons un Noël bien différent. Non, je ne parle pas de la situation économique qui, je sais, en préoccupe plusieurs. Il y a plus de sans emploi, plus de crime, plus de violence que jamais, il me semble, dans notre contrée.

«Mais cette année, il y a un changement qui nous affecte de près. Il n'y a pas eu de présentation du Mystère comme c'est la tradition depuis 50 ans dans notre village. J'ai trouvé cela difficile, comme vous, j'ai été déçu, car c'est un peu l'honneur de ce village de présenter, année après année, ce même mystère. Et c'est avec de bonnes traditions comme les bonnes habitudes que l'on mérite une place au paradis. La présentation du Mystère nous permettait de célébrer Noël deux fois, l'un au théâtre, l'autre à l'église. C'était un des seuls moments dans l'année où le profane se mêlait au sacré. Mais aujourd'hui, je rends grâce à Dieu de ce bris dans nos coutumes.»

Toute la communauté était consternée par ces remarques. On s'étonna que le curé fasse ouvertement fi de l'opinion générale. Le boeuf et l'âne callèrent un peu dans leur siège.

«Voyez-vous, on se rend tellement malheureux parfois à cause de ce qu'on n'a pas, qu'on oublie de se réjouir de ce qu'on a. Nous en sommes venus à prendre pour acquis notre troupe de théâtre. La troupe nous a quand même donné un cadeau, mais il est bien différent, et il fait un peu mal. La troupe nous donne l'occasion de manquer quelque chose qui nous est chère. Ressentir ce qui nous manque, n'est-ce pas le début de la sagesse?»

Et il parla encore.

«Cette année, j'aimerais reconnaître l'émotion et la fierté que nous a communiqués la troupe du centre culturel. Et nous allons rendre hommage aux comédiens qui, Noël après Noël, ont rendu le temps des Fêtes si spécial pour nous. Même si vous décidez de ne jamais plus présenter le Mystère, sachez que nous avez accompli beaucoup.»

Et il demanda à chacun des membres de la troupe de se lever et d'accepter les applaudissements des fidèles. Ce qui fut fait. Le boeuf et l'âne furent très émus par le geste du curé et ils s'inclinèrent bien bas dans leur banc du jubé.

- As-tu vu ça? fit l'âne.

En effet, tout un troupeau de moutons faisait son entrée dans l'église pour recevoir sa part des applaudissements. Le curé demanda le silence. Il invita les membres de la troupe à jouer l'Annonciation une dernière fois. On ne pouvait plus lui refuser. Le boeuf et l'âne s'approchèrent en souriant et prirent place entre la chaire et la sainte table, derrière Marie. Joseph et le reste de la troupe.

Le curé demanda à Joseph de jouer le rôle de l'archange et il commença la narration sans tenir compte des rougeurs et des protestations. Marie et Joseph éprouvèrent des difficultés dans le dialogue, comme voici:

- Sois sans crainte, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu. Voici que tu concevras et enfantera un fils...

- Comment cela se fera-t-il puisque je n'ai pas de relations conjugales?

Joseph hésita, il devint tout blanc. Il dit soudainement:

- Est-ce que tu veux ou non?

Deux cent bouches s'ouvrirent de stupeur. Il y eut un silence. Et Marie s'exclama:

- Oui, je le veux!

Elle sauta au cou de Joseph et les deux s'embrassèrent passionnément. Il y eut un moment de consternation dans les bancs. Et puis, des cris fusèrent. Et enfin des applaudissements et des hourras. On venait d'assister à une demande en mariage!

Le boeuf beugla de joie, rua l'âne. Ce dernier reçut le coup alors qu'il brayait de son mieux et il réagit en donnant un grand coup de pattes dans le vide, ou ce qu'il croyait être le vide.

Car il frappa et fracassa un des trois montants de la chaire, celui qui représentait le Saint-Esprit. La tribune fit un énorme craquement, qui fut entendu clairement de tous. La panique remplit tous les visages. Pendant quelques instants, on ne sut si oui ou non les deux autres piliers allaient tenir le coup.

Soudain, un autre craquement retentit et la chaire commença à basculer. Elle tomba. Deux cent âmes lâchèrent un seul cri. Car l'immense pièce de bois sculpté allait s'écraser sur les membres de la troupe, Marie et Joseph inclus.

Mais tout à coup, on entendit un bruit sourd et on vit la chaire s'immobiliser comme en plein vol. On mit quelques secondes à se rendre compte que le boeuf avait amorti le choc en recevant sur son dos la chaire basculante.

Quelques secondes plus tard, les comédiens étaient évacués et un groupe de paysans accouraient pour soulever la chaire, laisser le boeuf s'échapper et poser la charpente à même le sol.

Et puis, tout le monde respira de soulagement. On n'avait vu, en cent ans, autant d'émotions dans ce village. Chacun s'embrassait et se félicitait d'avoir échappé à la catastrophe.

Le boeuf devint le héros de la nuit. Tout le monde voulait le toucher, le flatter, tandis que, lui, professait n'avoir fait que son devoir, et il assurait qu'il ne s'était pas blessé dans l'accident. On félicita les fiancés. Seul l'âne prenait la chose assez mal. Il avait les oreilles bien basses. Le curé s'approcha de lui et lui parla en ces termes:

- Sois sans crainte. Car tu as trouvé grâce auprès de Dieu.

Et il se tourna vers ses fidèles.

- Cela fait des années que je veux me débarrasser de cette chaire. Je n'ai plus le goût de me placer au-dessus de vous pour vous parler. Le ministère de la parole que je fais est saint, mais je suis un homme ordinaire, un simple pêcheur. Je ne vais plus vous dire comment penser, comment prier, comment agir. Ce sont des choses qui me dépassent souvent. J'ai des difficultés, moi aussi, et la solitude m'écrase. Je suis souvent en rébellion contre les renoncements que j'ai à faire. Et je tombe. Si je me relève, c'est souvent par votre support, votre exemple. Je ne suis pas digne d'être votre curé, mais vous n'avez qu'à dire une seule parole, et je suis guéri.

Et il dit encore:

- Je te remercie, cher âne, d'avoir fait tomber, cette chose dangereuse. À cause de toi, cher boeuf, il n'y a pas eu de victimes.

Et l'église entière acclama son humble curé. Tous resplendissaient.

On continua donc la messe, qui parut comme une immense fête de famille. Après, pendant que les choches sonnaient, chacun s'en alla réveillonner et échanger des cadeaux. Ce fut le plus beau Noël du village.

Quand tout le monde fut parti, le curé sortit sans un mot en compagnie du boeuf et de l'âne. Il se plaça entre les deux, les tenant par le cou. Et les trois firent une longue marche en silence, dans la nuit fraîche, sous le ciel étoilé. Ce n'était pas une marche autant qu'une prière.

On aperçut un étoile d'une intensité suspecte. Les marcheurs s'arrêtèrent. Et l'âne fit un clin d'oeil au boeuf.



Yves Chartrand

passé/PRÉSENT

La chronique reviendra dans son format habituel la semaine prochaine!

Les dernières propositions du GATT inquiètent

Les producteurs se préparent à réagir

L'ébauche d'une entente en agriculture au GATT, déposée à la mi-décembre à Genève, met en péril 36 000 fermes canadiennes en ne respectant pas les programmes de gestion des approvisionnements.

Pour le moment, les offices canadiens de commercialisation du poulet, du lait et des oeufs demandent aux politiciens de réagir vivement contre l'ébauche et de raffermir les articles de l'entente qui concordent avec la position nationale.

«On est en train de vérifier l'impact (des nouvelles propositions) sur les producteurs», a précisé un porte-parole de l'Office de commercialisation des producteurs de lait du Manitoba, Jim Wade.

L'ébauche du directeur général du GATT, Arthur Dunkel, fait partie du document de 500 pages qui a pour but de sauver l'actuelle ronde de négociations. Elle propose un système de tarification globale qui remplacerait les quotas d'importation, en vue de faciliter les échanges entre les pays.

«On est sûr d'avoir eu un impact dans les dernières semaines de négociations, a ajouté Jim Wade. Mais la question de la tarification annule l'effet de l'article XI», une partie de l'entente que les Canadiens veulent voir renforcée.

Les producteurs croient qu'il est encore temps de modifier le projet d'Arthur Dunkel.

J.-P. D.

PROVINCE

Trois mini-concours du meilleur

Le Festival du Voyageur tiendra trois mini-concours du meilleur dans des régions francophones au cours des trois premières semaines de janvier 1992. Il y aura des éliminatoires dans les six épreuves du Concours à Lorette le 8 janvier, à Saint-Pierre-Jolys le 15 et à Powerview le 22.

Dans les trois cas, la soirée va commencer par une partie de hockey amicale entre une équipe locale et la formation du Festival du Voyageur à laquelle se joignent quelques joueurs de Radio-Canada.

Après le match, l'activité se poursuit à l'hôtel local, qui commandite la participation du village au concours du meilleur, prévu pour la semaine du Festival, soit du 10 au 14 février. Les soirées seront animées par des membres de la Brigade de la Rivière-Rouge.

Le mini-concours est ouvert aux hommes et aux femmes, et il comprend les épreuves suivantes: le tire au poignet, le sciage de la pitoune, la bataille de coqs, l'équilibrage de barils, la lutte indienne et la jambette.

Des bénévoles pour les surdoués

Le programme Arc en ciel, destiné aux élèves surdoués du niveau élémentaire, a besoin de bénévoles pour accomplir les tâches suivantes:

- fournir une activité d'enrichissement à un petit groupe d'élèves en partageant avec eux un aspect de sa carrière, de son occupation ou passe-temps préférés;

- enseigner un mini cours pendant une période de temps délimitée;

- aider l'animatrice en travaillant avec quelques élèves ou en faisant quelques tâches.

Pour tout renseignement, appeler Brigitte Lenoski au 256-4394.

L'année 1991 vue par Cayouche

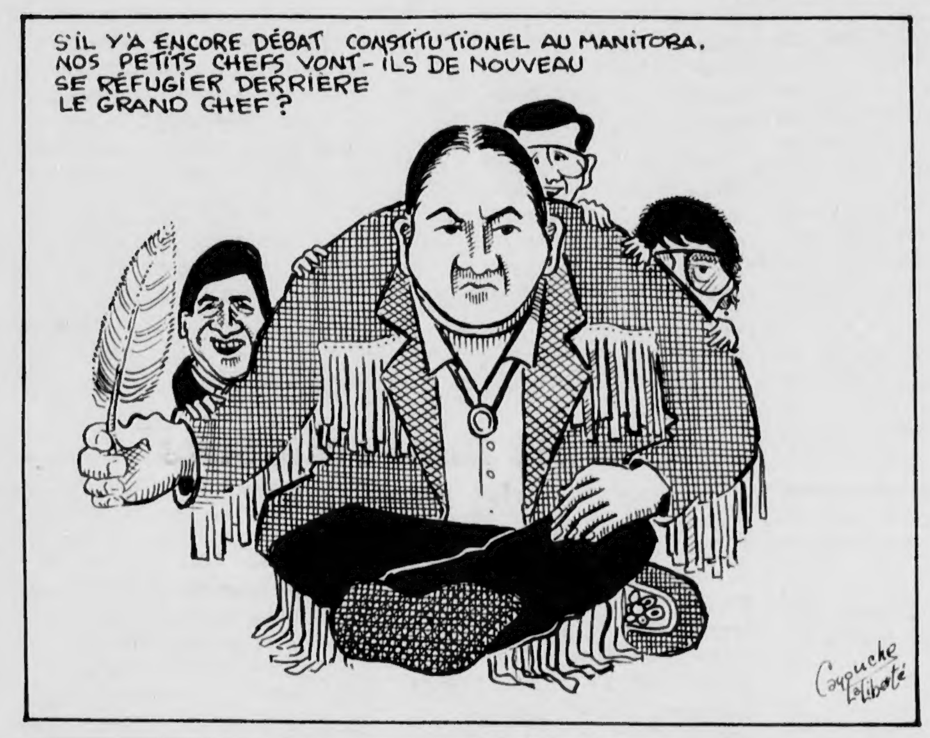
Il s'est passé beaucoup de choses en 1991. Tellement de choses que Cayouche a produit plus de caricatures que d'habitude.

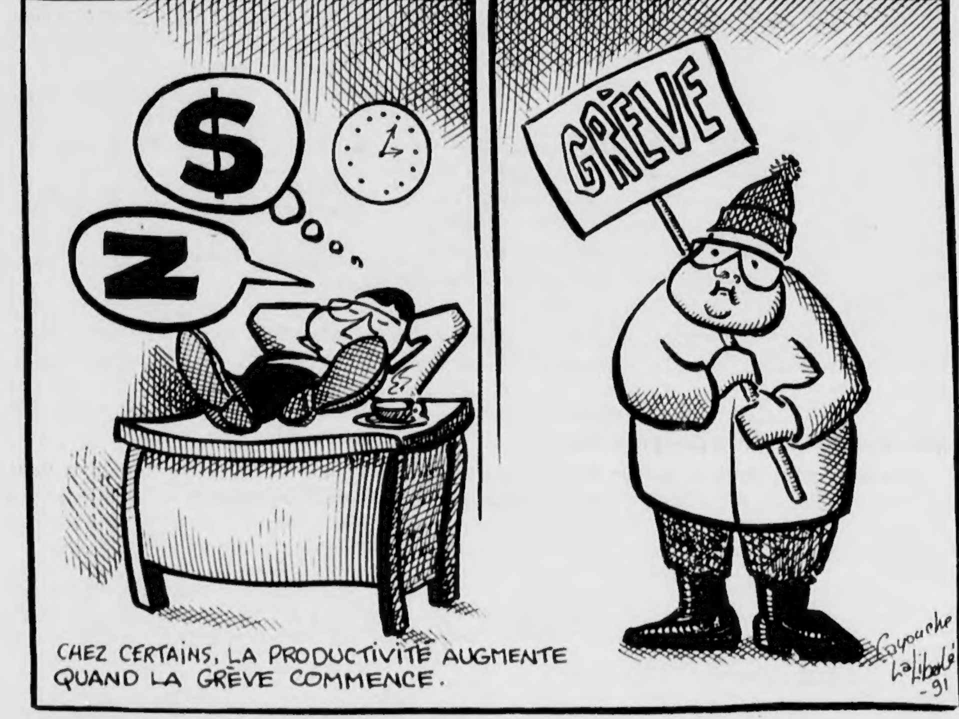
À regret, La Liberté en a mis quelques-unes de côté. Heureusement, il y a la fin de l'année... et le début d'une nouvelle!

Au lieu de vous offrir les meilleurs dessins de Cayouche comme c'est la coutume, nous avons pensé vous présenter ceux qui n'ont pu paraître.

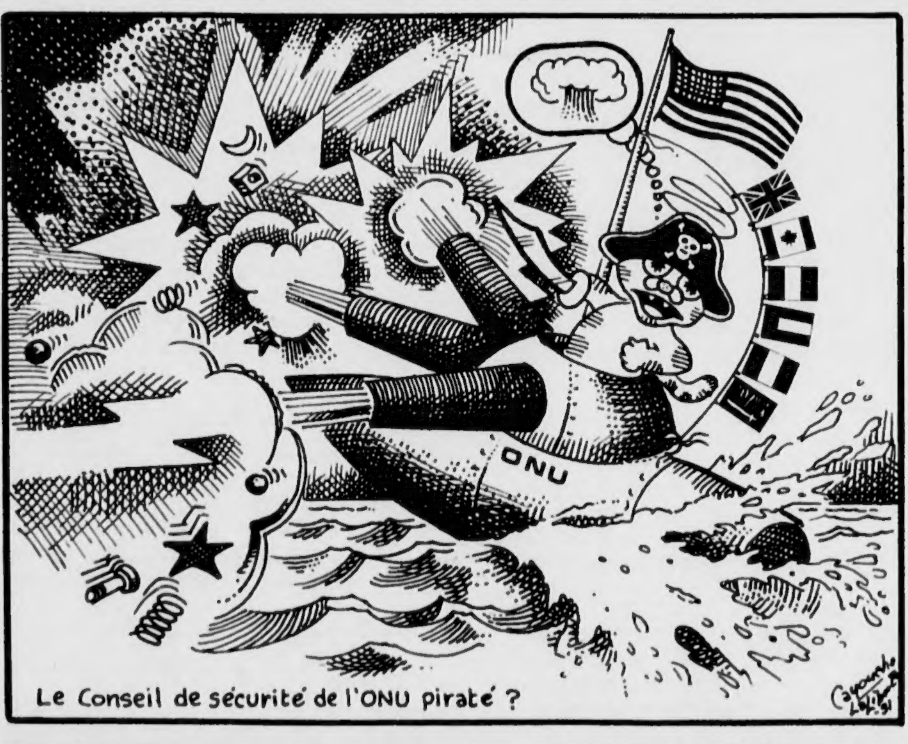
Un vrai cadeau pour les yeux de nos lecteurs. Avec nos voeux d'une vraie bonne année, meilleure qu'en 1991!











Avis d'Audience Publique

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDEUR : LA RÉGIE DE L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ DU MANITOBA

DEMANDE : La RÉGIE DE L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ DU MANITOBA («Manitoba Hydro») a demandé à la Régie des services publics («la Régie») d'approuver une hausse de tarif qui rapporterait des revenus supplémentaires de 21,4 millions de dollars, ce qui représenterait, pour l'ensemble des abonnées, une augmentation d'environ 3,5 p. 100 qui entrerait en vigueur le 1er avril 1992.

La demande est faite conformément à la Loi concernant l'obligation redditionnelle des corporations de la Couronne, la Loi sur l'Hydro-Manitoba et la Loi sur la Régie des services publics du Manitoba.

EXEMPLES DE L'EFFET DE L'ACCROISSEMENT DES REVENUS :

CLASSIFICATION TARIFAIRE	CONSOMMATION MENSUELLE MOYENNE kWh	FACTURE MENSUELLE MOYENNE	FACTURE MENSUELLE MOYENNE PROPOSÉE DÈS LE 1er AVRIL 1992	HAUSSE EN VIGUEUR LE 1er AVRIL 1992
Zones résidentielles				
Winnipeg	750	40,86 $	42,59 $	4,23 %
	2 000	96,77 $	101,00 $	4,37 %
Densité moyenne	750	43,79 $	45,40 $	3,68 %
	2 000	99,70 $	103,81 $	4,12 %
Faible densité	750	51,30 $	52,95 $	3,22 %
	2 000	107,21 $	111,36 $	3,87 %
Zones résidentielles (Consommation saissonnière)	1 500*	145.62 $	153,67 $	5,53 %
Densité moyenne faible densité	1 500*	210.29 $	221,07 $	5,13 %

*La consommation et les factures représentent les totaux des six mois de l'été (de mai à octobre). Pour établir les hausses, on a tenu compte du tarif ordinaire pour les zones résidentielles.

CLASSIFICATION TARIFAIRE	CONSOMMATION MENSUELLE MOYENNE kWh	FACTURE MENSUELLE MOYENNE	FACTURE MENSUELLE MOYENNE PROPOSÉE DÈS LE 1er AVRIL 1992	HAUSSE EN VIGUEUR LE 1er AVRIL 1992
Service général - faible consommation (sans pointe) Système monophasé				
Winnipeg	750	60,75 $	61,30 $	0,91 %
	10 000	520,70 $	541,39 $	3,97 %
Densité	750	62,94 $	63,54 $	0,95 %
moyenne	10 000	523,31 $	544,05 $	3,96 %
Faible	750	66,06 $	66,75 $	1,04 %
densité	10 000	526,64 $	547,67 $	3,95 %
Service général - Faible consommation : Facture mensuelle Pointe de 100 kilovoltampères (kWA) Système triphasé				
Winnipeg	35 000	1 540,71 $	1 604,49 $	4,14 %
Densité moyenne	35 000	1 543,32 $	1 607,15 $	4,14 %
Faible densité	35 000	1 546,85 $	1 610,77 $	4,13 %
Service général - Consommation moyenne : Facture mensuelle Pointe de 200 kVA				
Winnipeg	200 000	7 796,00 $	8 046,42 $	3,21 %
Densité moyenne	200 000	7 798,08 $	8 048,75 $	3,21 %
Faible densité	200 000	7 799,90 $	8 050,68 $	3,22 %
Service général - Grande consommation : (Transformateur propriété de l'abonné)				
750 V à 30 kV Pointe de 1000 kVA	400 000	14 648,00 $	15 117,00 $	3,20 %
300 kV à 100 kV Pointe de 10 000 kVA	4 000 000	139 410,00 $	143 860,00 $	3,19 %
Plus de 100 kV Pointe de 50 000 kVA	27 400 000	810 022,00 $	835 760,00 $	3,18 %

DÉTAILS DE LA DEMANDE : Les parties concernées peuvent obtenir tous les détails de la demande susmentionnée auprès de :

Mme Roslyn E. Roth, Avocate
Régie de l'hydro-électricité du Manitoba
C. P. 815 Winnipeg (Manitoba) R3C 2P4,

ou en communiquant avec Mme Roth au (204) 474-3946 (les appels à frais virés seront acceptés).

La demande et les documents à l'appui peuvent également être examinés aux bureaux de la Régie.

AUDIENCE : La Régie tiendra une audience publique concernant la demande de Manitoba Hydro à l'adresse suivante :

Viscount Room, Viscount Gort Flag Inn
1670, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba)

L'audience commencera le lundi 24 février 1992 à 9 h et se poursuivra par la suite selon les besoins.

La Régie commencera à entendre les témoignages des parties intervenantes le lundi 24 février 1992, à 13 h 15 et 19 h.

PARTICIPATION : Aux fins de l'audience, l'expression «parties intervenantes» désigne les personnes, les entreprises ou les sociétés qui souhaiteront interroger les témoins, témoigner, ou déposer des mémoires et faire un plaidoyer final. Étant donné que le temps accordé pour s'inscrire comme partie intervenante s'est déjà écoulé, les parties souhaitant obtenir ce statut devront en faire la demande à la Régie.

Les parties qui veulent déposer un mémoire ou exprimer des observations à la Régie, sans toutefois participer à toutes les délibérations, seront considérées comme des demandeurs. Ceux-ci doivent faire savoir au secrétaire de la Régie, au plus tard le 14 février 1992, leur intention de se présenter à l'audience publique.

L'ordonnance nº 150/91 de la Régie datée du 29 novembre 1991 fixe l'horaire de l'audience et les procédures afférentes à celle-ci. Pour se procurer des exemplaires de l'ordonnance, prière de s'adresser à la Régie des services publics, située au 2e étage, 280, rue Smith, Winnipeg (Manitoba), R3C 1K2, ou de téléphoner au (204) 945-2638.

ASSEMBLÉE EN RÉGION RURALE : La Régie convoquera une assemblée publique au cours de laquelle Manitoba pourra répondre aux questions des abonnés, et qui se tiendra à l'endroit suivant :

Victoria Inn, salon 1, 3550, avenue Victoria ouest, Brandon (Manitoba) — Le lundi 2 mars 1992 à 19 h.

La Régie n'entendra aucun témoignage à cette assemblée.

DÉPENS POUR LES PARTIES INTERVENANTES : L'ordonnance nº 163/87 de la Régie, datée du 12 novembre 1987, énonce la procédure d'intervention, et elle indique quels dépens sont remboursables aux parties intervenantes et les lignes directrices afférentes à cette mesure. Les parties souhaitant faire une telle demande de remboursement auront intérêt à lire ladite ordonnance.

Fait le 17 Décembre 1991.

D. deGraff
Le secrétaire par intérim de la
Régie des services publics


Préavis de cinq jours



**2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2**



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. O.J.G.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. G.C.

SCHL CMHC

Modernisation et amélioration Winnipeg SMHR #1000421 (7547)

Logement Manitoba, avec l'aide financière de la SCHL, prévoit faire des rénovations à 16 logements existant au 156, rue Thomas Berry à Winnipeg, Manitoba.

Les documents de soumission établis par Specifications Overload Systems, peuvent être obtenus auprès de l'Association des constructeurs de Winnipeg, de Southam Building Reports, et du bureau de Logement Manitoba à Winnipeg.

Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer leurs plans et devis dès le 6 janvier 1992 au bureau de Logement Manitoba, Direction des services de plans, 302–280, avenue Broadway: et verser un chèque certifié ou un mandat postal de 100 $ payable à l'ordre de la SMHR. Les soumissionnaires perdront leur dépôt s'ils ne renvoient pas les documents de soumission en bon état dans la semaine suivant la date limite de soumission.

Chaque soumission doit être acompagnée d'un chèque certifié ou d'un cautionnement de soumission représentant 10 % de la valeur du marché, payable à l'ordre de Logement Manitoba. Le titulaire du marché devra présenter un cautionnement d'exécution représentant 50 % de la valeur du marché.

Les soumissions cachetées indiquant bien le contenu, adressées au secrétaire de la SMHR, 205–280, avenue Broadway, Winnipeg, seront acceptées jusqu'à 14 h, heure de Winnipeg, le vendredi 17 janvier 1992. Téléphone: 945–4667.

Logement Manitoba — Manitoba Housing



La pause... musique

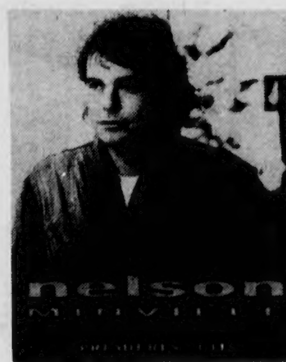
Vous avez peut-être raté les disques suivants en 1991...



LAISSEZ-MOI PARTIR - Le succès de Julie Masse a mis plus en évidence l'auteur-compositeur-interprète Toyo. Sa musique simple, très «bruyante» et un tantinet rétro se laisse facilement écouter.



DE VILLE EN AVENTURE - Certains n'ont pas été tendres à l'endroit du premier disque de Breen Leboeuf. Après tout, il avait joué pendant des années avec la légende du rock, Gerry Boulet. Le bassiste originaire de North Bay nous offre toutefois plusieurs jolies mélodies comme Sur les boulevards et Toucher les étoiles.



PREMIÈRES NUITS - Surprise! Contrairement à son habitude, l'imprésario Guy Cloutier a décidé de faire confiance à un jeune comme Nelson Minville qui ne sonne pas commercial. Avec raison d'ailleurs.



JARDINS DE BABYLONE - Son disque précédent, Le parfum du hasard, avait été un énorme succès. Cette fois-ci, Pierre Flynn nous fait goûter toutes les odeurs du jardin. Moins rock peut-être, plus personnel, mais tout aussi enivrant!

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

CULTUREL

La chanteuse franco-manitobaine était de passage au Manitoba

La troisième vie de Pierrette LaRoche?

Il y eut d'abord la famille LaRoche. Puis ce fut le duo Crispi (avec son frère Christian), puis le groupe rock LaRoche (avec quatre de ses frères). Aujourd'hui, Pierrette LaRoche compose et chante sous le pseudonyme de Karmen. Mais son nom et son style musical ne sont pas les seules choses qui ont changé chez elle.

Premières impressions du Manitoba après deux ans d'absence: «Je suis frappée par le nombre de choses qui se passent au niveau culturel. CKXL m'a vraiment impressionnée: ça va sûrement faire redécouvrir la musique à des personnes de tous les âges. J'ai aussi vu beaucoup de gens qui semblent passionnés par ce qu'ils font, quel que soit le domaine.»

La passion, justement, transparaît immédiatement dans la conversation de Pierrette LaRoche. Une passion mâtinée de raison. La jeune femme a la tête bien plantée sur les épaules et son parcours professionnel en témoigne.

Dès 1982, encore au Manitoba, elle frappe à toutes les portes du Québec pour faire connaître l'album LaRoche qu'elle vient de publier avec ses frères. «J'y allais au pif. J'étais jeune, ambitieuse, j'aimais foncer.»



Pierrette LaRoche est restée au Manitoba durant six jours seulement, le temps des fêtes de Noël. Son lieu de résidence et de travail demeure Montréal.

Malgré son enthousiasme et son dynamisme, ses efforts demeurent infructueux. Qu'à cela ne tienne. Si les Québécois ne viennent pas à moi, j'irai à eux. La même année, elle s'envole pour Montréal.

«Je n'avais absolument rien. Je repartais à zéro, comme dit Joe Bocan. Ça m'a pris une bonne année pour me poser, trouver un appartement, un emploi. Tranquillement, j'ai trouvé des musiciens et on a formé un groupe.»

La deuxième vie de Pierrette LaRoche commençait. Loin les chansons folkloriques des années 70 à Saint-Boniface. Loin les tournées d'écoles et de centres culturels. Le temps était venu des concerts à la carte, dans les bars et les soirées sociales, bon gré mal gré.

«Le groupe s'est séparé en 1986 et l'année suivante, je me suis réassociée avec le claviériste Paul Smith. C'était un travail difficile. Cinq ou six soirs par semaine, trois-quatre tranches de 45 minutes, tu te retrouves à chanter soixante pièces. Le public consomme de l'alcool, ce qui crée une ambiance drôle, et parfois pas drôle. On a arrêté au bout d'un an.»

Après ça, Pierrette LaRoche a changé. Changé de route, et surtout d'état d'esprit. «Aujourd'hui, je considère que je suis en transition. L'année dernière, j'ai donné six spectacles de mon propre matériel dans des petits bars de Montréal. Ça n'est pas payant, mais je n'ai plus d'attente face au marché. Je veux exprimer ce que je ressens, laisser parler mon coeur.»

Employée à temps partiel dans une agence publicitaire, Pierrette LaRoche parle maintenant d'un «temps de répit» propice à retrouver la musique qu'elle porte en elle.

«Oui, j'ai changé. Je n'ai plus du tout les mêmes idées. Au départ, j'avais plus la mentalité d'un agent que d'un artiste. Mais les choses ne sont pas allées comme je voulais. Je ne dirais pas que je me suis cassée la gueule, mais presque.»

«Ç'a été très pénible. Quand on part avec une idée en tête, on y tient mordicus. C'est aussi une question d'ego. Je suis une personne très indépendante. Les conseils, j'en prends difficilement.»

Elle ne regrette rien pourtant, heureuse de cette «expérience de vie», de ce «bagage» qui fait maintenant partie d'elle. «Si je devais recommencer, je suivrais peut-être les mêmes chemins, mais avec une autre attitude. Je ne chercherais pas forcément à me placer dans un créneau commercial mais plutôt à laisser parler mon coeur.»

«Depuis cet été, j'ai repris l'écriture en français. Je veux laisser aller, moins contrôler les choses, m'exprimer comme je le ressens. C'est ça que les gens veulent entendre et sentir chez un artiste.»

Laurent GIMENEZ

Saint-Claude

Société franco-manitobaine

«On se parle...»

Gisèle ARBEZ
Saint-Claude

Personne-contacte.

On peut certainement dire que Gisèle Arbez de Saint-Claude connaît très bien ce qu'est le bénévolat. Depuis longtemps, Gisèle s'implique activement dans sa communauté. Elle travaille comme infirmière au Pavillon de Saint-Claude depuis 1982. Cependant, en dehors de ses heures d'emploi, elle oeuvre au sein du comité culturel de Saint-Claude et de Haywood, et en est la représentante au conseil provincial. En plus de partager la tâche d'organiste dans sa paroisse, Gisèle siège à l'exécutif de la bibliothèque de son village. La bibliothèque, projet longtemps rêvé par les villageois de Saint-Claude, est un projet auquel Gisèle a largement contribué.

Depuis plusieurs années, Gisèle est la personne-contacte de la SFM à Saint-Claude. La personne-contacte est le lien entre sa communauté et la Société franco-manitobaine. Elle travaille pour assurer la diffusion mutuelle des informations relatives à la vie française au Manitoba. Gisèle constate qu'un effort continu est nécessaire afin d'assurer le maintien de la langue et de la culture françaises au Manitoba. Ses efforts contribuent de façon importante à la survivance du français à Saint-Claude.

Gisèle, la SFM reconnaît ton dévouement inlassable envers ta communauté et t'en félicite!

fm

La peintre manitobaine Pauline Morier

Des réflexions sur l'art dans la rue

«C'est dans les galeries parallèles que je me sens le mieux, avance Pauline Morier, mon travail est trop expérimental.» Plutôt reconnue comme peintre, la Manitobaine de 49 ans demeure à Montréal depuis 1965, «pour pouvoir vivre à tous les jours en français.

«J'ai un atelier chez moi. Je fais de la pige dans les bureaux. Je ne vis pas de ce que je fais dans mon atelier. Je fais des gros efforts pour vendre. Il y a des problèmes d'entreposage. Il ne faut pas que ça empêche de produire.»

La dernière exposition de Pauline Morier au Manitoba remonte à 1987, au Centre culturel franco-manitobain. «Depuis cinq ans, je fais plus de choses avec le papier, plus de dessin, plus de pâte à papier. Je fais de la recherche sur le papier.»

De passage à Saint-Boniface, Pauline Morier a expliqué comment elle avait été frappée, lors d'une visite précédente, par l'aspect des bisons à l'entrée du Palais législatif de Broadway. Il s'ensuivit une curiosité pour les autochtones, les bisons, les os des bisons.

«L'imagerie peut prendre un détour, explique-t-elle. Je suis allée en Europe et j'ai fait un lien avec les os des victimes de l'Holocaust.» Dans ce détour de l'image, la voyageuse a été frappée par une statuette de bois d'une femme «un peu tordue» trouvée sur une carte postale en Allemagne.

«C'était assez touchant, la vulnérabilité, la fragilité.» Pauline Morier a créé cinq toiles de cette femme en différentes positions pour une exposition à Montréal. Elle s'interroge quant au «regard posé sur la femme dans notre tradition judéo-chrétienne. Il faut l'enlever de son piedestale, lui donner une voix d'autorité.»

Plus récemment, Pauline Morier a participé à une exposition à Peterborough, dans une galerie de premier étage, peu fréquentée par la foule qui déambulait dans le marché du rez-de-chaussée.

«Ça m'a emmenée à une réflexion sur l'art dans la rue. «Il en faut sur la place publique. Mais comment faire pour éviter que ce soit démonté? Il faut donner à l'artiste l'espace pour faire son oeuvre. Il faut régler les affaires avant, que tout le monde ait l'occasion de dire son mot. Quand tu penses qu'il va y avoir trop de controverse, tu ne le fais pas. Mais une fois que c'est posé, c'est fini, il n'y a plus rien pour faire enlever l'oeuvre.»

Pauline Morier ignorait que la statue de Louis Riel au Palais législatif allait être remplacée par une autre, plus conventionnelle. Déçue, choquée, elle a quand même été soulagée d'entendre que le chef-d'oeuvre de Marcien Lemay avait des chances de se retrouver à Saint-Boniface dans quelques années.

Jean-Pierre DUBÉ



Photo: Jean-Pierre Dubé

Pauline Morier: «Les gens vont en demander plus pour leur quartier. Je pense que ça s'en vient.»

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du CCFM: ***Ron Paley*** au Mârdi Jazz le 7 janvier (entrée: 3 $); l'école ***Précieux-Sang*** les 9 et 10 janvier (entrée: 2 $).

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente le ***concert Amadeus***, un hommage à Mozart (Eine Kleine Nachtmusik, ouverture pour Le Mariage de Figaro et Concerto pour trois pianos), le samedi 11 janvier à 20 h et le dimanche 12 à 14 h.

ENFANTS

✓ Le Musée des enfants du Manitoba (109, avenue Pacific) invite les enfants à fabriquer une ***pinata***, un ***sac décoré rempli de bonbons***, les 4 et 5 janvier. Services en français disponibles sur demande. Les heures d'ouverture sont de 9 h 30 à 17 h du lundi au samedi et de 11 h à 17 h le dimanche et jours fériés.

✓ Au Centre éducatif Fort Whyte (1961, chemin McCreary): ***la nature en hiver!*** Camps d'une journée de 9 h à 15 h les 2 ou 3 janvier. Coût: 15 $ (membres) et 18 $ (non-membres). Inscription au 895-7001.

✓ La Bibliothèque de Saint-Boniface offre ***l'heure du conte*** tous les mercredis à 18 h 30 et les vendredis à 10 h 30. Inscription au bureau de référence des enfants au 986-4332.

CINÉMA

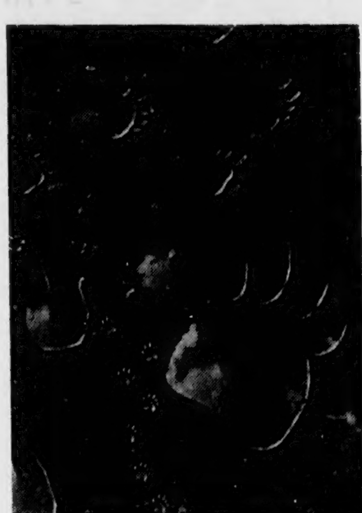
✓ Le Cinéma 3 présente ***Europa Europa*** du 3 au 16 janvier. C'est l'histoire vraie d'un Juif polonais qui se fait passer pour un soldat allemand pour échapper la mort. A 19 h 30 et 21 h 30.

THÉÂTRE

✓ Le MTC présente au théâtre Warehouse la comédie romantique ***The Affections of May*** du Canadien Norm Foster, jusqu'au 18 janvier. Abandonnée soudainement par son mari, May Henning soulève l'intérêt des célibataires de Grogan's Cove.

✓ ***La Ligue d'improvisation du Manitoba*** reprend le mercredi 8 janvier à 20 h. Le match oppose les Rouges et les Bleus.

✓ Le Manitoba Theatre Centre présente la première mondiale de ***Not Wanted On The Voyage de Timothy Findley***, du 9 janvier au 1er février. C'est l'histoire des humains, des animaux et des anges de l'arche de Noé.



Le MTC présentera une pièce qui relate la vie sur l'arche de Noé.

EXPOSITIONS

✓ Le Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher) expose la ***sculpture sur bois du Manitoba***. «D'la belle ouvrage» est le nom de l'exposition qui débute le 9 janvier et qui prend fin le dernier jour du Festival du Voyageur.

✓ Les artistes canadiens sont à l'honneur au Musée des beaux-arts de Winnipeg dans l'exposition ***Canadian Themes: Historical Art from the Collection***. 83 oeuvres, entre autres de Marcel Gosselin, Joe Fafard, Paul Borduas et Jean-Paul Riopelle, seront exposées jusqu'au 31 mai.

LOISIRS

✓ Le Musée de l'homme et de la nature (190, ave Rupert) offre des visites guidées en français aux écoles françaises et d'immersion. Pour assurer que ce service continue, le Musée cherche des ***bénévoles bilingues***. Information: Denise Bélanger au 988-0688.

En bref

Ligue Junior B du Manitoba

(Classement au 30 déc. 1991)

	G	P	N	Pts
Selkirk	21	2	0	42
Sainte-Anne	16	5	0	32
Beauséjour	15	6	1	31
Red River	11	7	0	22
Brandon	10	8	1	21
North Winnipeg	10	11	1	21
Gimli	9	11	1	19
Carberry	8	14	0	16
North Interlake	5	16	0	10
Saint-Claude	2	16	1	5
Oak Bluff	n'existe plus			

Ligue Hanover-Taché

(Classement au 30 déc. 1991)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	11	0	0	22
Niverville	7	5	0	14
Steinbach	6	6	0	12
Grunthal	5	5	0	10
La Broquerie	5	7	0	10
Sainte-Anne	4	8	0	8
Saint-Malo	2	9	0	4

Compteurs (au 30 déc. 1991)

	B	P	Pts
P. Anderson, Steinbach	18	15	33
P. Desorcy, La Broquerie	8	18	26
L. Skoleski, Niverville	14	11	25
G. Dubé, La Broquerie	13	12	25
G. Friesen, Grunthal	13	9	22
T. Wiens, I.D.C.	11	11	22
B. Stoesz, Steinbach	5	17	22
R. Warkentin, Steinbach	7	13	20
C. Edwards, Niverville	6	14	20
K. Penner, Ste-Anne	6	12	18

Ligue South Eastern

(Classement au 28 déc. 1991)

	G	P	N	Pts
Morris	11	2	0	22
Morden	9	4	0	18
N-D-de-Lourdes	7	5	0	14
Altona	4	8	0	8
Portage	3	9	0	6
Carman	3	9	0	6

Compteurs (au 20 déc. 1991)

	B	P	Pts
M. Martens, Morris	23	16	39
A. Williamson, Notre-D.	7	29	36
J.Hickes, Notre-D.	15	17	32
B. Driedger, Carman	7	19	26
L. Maykut, Carman	14	12	26
S. Moffatt, Portage	13	9	22
W. Dyck, Altona	10	11	21
G. Savard, Notre-D.	10	11	21
C. Johnston, Carman	8	13	21
R. Rioux, Morris	8	13	21

SPORT

Trop de défenseurs chez les Nordiques

Daniel Lambert retourne à Halifax

Après avoir participé à 14 matchs dans l'uniforme des Nordiques de Québec, le défenseur Daniel Lambert a appris une mauvaise nouvelle le 29 décembre.

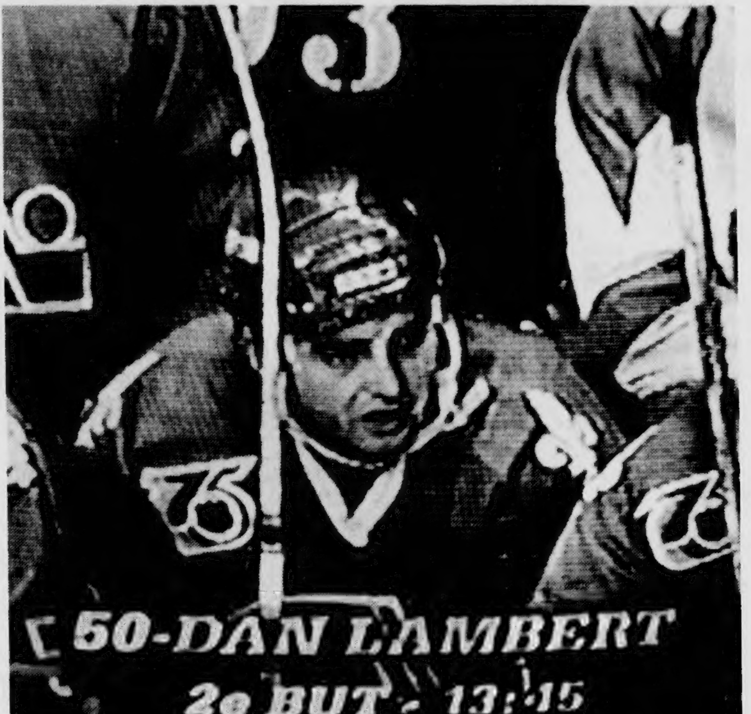
Il a été cédé au club-école, les Citadels de Halifax, en raison d'un trop grand nombre de défenseurs à Québec.

Le Malouin a joué le 26 décembre lors de la défaite de 4-1 contre les Canadiens à Québec.

Le 28, Lambert a toutefois été laissé de côté contre les Whalers de Hartford, un match que les Nordiques ont gagné.

Le vétéran Curtis Leschyshyn faisait alors un retour au jeu, ce qui portait à dix le nombre de défenseurs chez les Nordiques.

Le p'tit gars de Saint-Malo a appris son renvoi dans la Ligue américaine de la bouche même du directeur général et entraîneur, Pierre Pagé.



Daniel Lambert a compilé quatre buts et cinq passes lors de son premier séjour à Québec.

«Ce n'est pas parce qu'on n'est pas satisfait, précise le responsable des relations publiques, Jean Martineau.

«Il a très bien fait dans certains matchs et il a eu de la difficulté dans d'autres. En général, il a bien joué. Il est loin d'avoir déçu.

«Mais il y a trop de défenseurs et tant qu'à ne pas le faire jouer, on a préféré l'envoyer à Halifax».

Jean Martineau a ajouté que Daniel Lambert avait été rappelé au moment où il y avait plusieurs blessés.

Malgré une tentative en ce sens, le principal intéressé n'a pu être rejoint avant la parution de cet article. Les Citadels jouaient un match dans la soirée du 30 décembre contre Fredericton, la filiale des Canadiens, à Halifax.

Yves CHARTRAND

La Hanover-Taché, selon Yves Lafrenière

Une ligue plus équilibrée

À part Île-des-Chênes qui est pas mal en avant et Saint-Malo qui traîne de l'arrière, la Ligue de hockey Hanover-Taché «est pas mal plus égale», croit Yves Lafrenière.

Le président espère que les équipes aux extrémités connaîtront un sort différent en deuxième moitié de saison.

«À la fin, les autres vont peut-être rattraper Île-des-Chênes. Mais il faudrait qu'ils perdent au moins cinq matchs.

«À Saint-Malo, si une couple de leurs vieux joueurs signaient, ça aiderait. Mais leur classement ne veut rien dire (à ce stade-ci). Une année, La Broquerie était loin en arrière. Ils ont gagné cinq ou six matchs et ils ont fait les séries.

«Mais c'est vrai qu'à Saint-Malo, leurs chances ne paraissent pas bonnes, pas avec les joueurs qui sont là.»

Yves Lafrenière n'est pas tellement surpris de la tenue de Steinbach, qui se tient présentement au milieu du classement.

«C'est ce qui arrive quand vous ramassez des joueurs. Et c'est toujours comme ça à Steinbach. Les bons joueurs reviennent quand l'équipe gagne, ils veulent jouer avec une bonne équipe.»

Le président de la Ligue est plus inquiet de la rumeur persistante qui veut que les As de Sainte-Anne aient fait signer un contrat de joueur à leur entraîneur, le dur-à-cuire Andy Ristau.

«Je n'en ai pas entendu parler. Je n'ai pas eu les feuilles. Mais c'est juste pour faire du tort, ça ne va pas faire du bien. C'est juste pour jouer plus robuste, pour faire peur aux autres.»

«Pas de commentaires», a répondu le directeur général des As, Jacques St-Vincent, à la question de La Liberté sur l'avenir sur patins de son entraîneur.

Il a toutefois confirmé que c'était l'intention de l'équipe de faire signer Andy Ristau, ainsi que de deux ou trois autres joueurs d'ici la date limite du 15 janvier.

Y.C.

Archives La Liberté

Le président de la Hanover-Taché, Yves Lafrenière.



Que va-t-il se passer lorsque Andy Ristau va chausser les patins pour la première fois?

Les Hawks de Lourdes

Une fiche améliorée

Avec une victoire de 12-9 contre Portage le 28 décembre, les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes ont maintenant pratiquement autant de gains, 7, que pendant toute la saison dernière, 8.

Ils ont également consolidé leur emprise sur la troisième place devant Altona.

La plus grande amélioration de l'équipe se situe au niveau de l'attaque, déficiente l'an dernier. Cette année, trois joueurs des Hawks se retrouvent parmi la liste des dix meilleurs compteurs de la Ligue South Eastern.

Pendant ce temps, les Stampeders de Morris, qui n'avaient pu se qualifier pour les éliminatoires en 1991, continuent de dominer le classement. Ils n'ont subi que deux défaites en treize rencontres.

Y.C.



Archives La Liberté

L'entraîneur des Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes, Pierre Marcon, affiche un plus grand sourire que l'an dernier à pareille date.

Ligue junior B du Manitoba

Les As en deuxième place!

«On est bien contents. On ne s'attendait pas d'être là avec une équipe aussi jeune.»

L'entraîneur Gérald St-Vincent commente ainsi avec plaisir la deuxième place de son équipe, les As de Sainte-Anne, au classement de la Ligue junior B du Manitoba.

À leur première saison dans la Ligue, les As sont installés derrière Selkirk et tout juste en avant de Beauséjour.

Quatre joueurs de l'équipe ont participé au match d'étoiles organisé à l'aréna Bill Mosienko de Winnipeg le 29 décembre.

Malheureusement, la formation qui comprenait le gardien Donald Normandeau, le défenseur Stéphane Deschambault, et les avants Normand Lavack et Robert Chaput, qui n'a pu toutefois prendre part à la rencontre en raison d'une suspension, a perdu 11-5.

Notons que dans la deuxième moitié de saison, le classement pourrait changer. La Ligue devra décider de la redistribution des matchs d'Oak Bluff à la suite du retrait de l'équipe le 20 décembre.

Gérald St-Vincent ne serait également pas surpris que Saint-Claude, l'équipe au dernier rang, fasse de même dans un avenir rapproché.

Y.C.



photo: La Liberté

Le gérant Maurice Chaput. Les choses vont bien pour l'équipe junior de Sainte-Anne.

Feu vert

Moins de viande?



Saviez-vous qu'un seul boeuf consomme la ration de 17 êtres humains? C'est pourtant la vérité. L'agriculture mondiale produit le nécessaire pour nourrir plus de 12 milliards d'hommes, de femmes et d'enfants. Or, nous ne sommes que cinq milliards sur la planète.

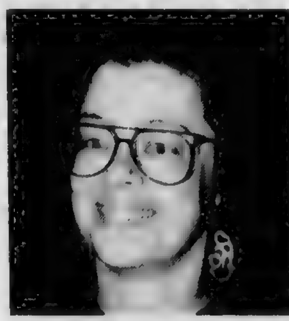
La surproduction n'empêche pas plusieurs dizaines de millions d'humains de mourir de faim à chaque année. Il n'est pas à la portée de tous de lutter pour mettre un terme à ce fléau de la malnutrition. Mais un des moyens est de manger moins de viande.

Les animaux des pays riches bouffent un tiers des quelque 1,5 milliards de tonnes de céréales produites dans le monde. La situation est d'autant plus scandaleuse que souvent on importe les céréales destinées aux animaux des pays du tiers-monde, où les paysans sont sous-alimentés!

Gens d'ici

Nouvelle présidente

Nicole Dupéré de Saint-Boniface a été élue présidente de la Radio communautaire du Manitoba lors de la réunion inaugurale du nouveau conseil le 4 décembre. Elle succède au président-fondateur de CKXL, Émile Hacault. Les autres membres du conseil sont: Gérald Nadeau (vice-président), Joanne Desrosiers (secrétaire) et Fernand Nadeau (trésorier).



Nicole Dupéré.

Nicole Dupéré est née à New Liskeard en Ontario en 1954. Elle est mère de deux enfants, dont Benoit, le plus jeune animateur à CKXL. Nicole Dupéré a participé au mouvement des comités de pa-rents, entre autres à l'école Taché, avant de s'impliquer dans la radio.

«J'ai toujours été intéressée à la radio en général. Je me suis dit: si je ne le fais pas cette année, je ne le ferai jamais. Succéder à Émile Hacault est un défi; j'aime les défis!»

SOCIÉTÉ

Le témoignage de deux anciens réfugiés

Les exilés vietnamiens de la foi

Dans le gymnase de l'ancien petit séminaire de Saint-Boniface, reconverti en Centre d'accueil des nouveaux arrivés (CANA), une vingtaine de jeunes s'affairent au milieu des rires et des cris à préparer quelque fête. Ils sont tous d'origine vietnamienne mais pas un ne parle français.



Archives La Liberté

À part une ou deux familles établies à Saint-Boniface, la plupart des vietnamiens vivent à Winnipeg, spécialement sur les rues Ellice et Balmoral.

Le père Bernard Quang, responsable de la communauté catholique vietnamienne depuis le mois d'octobre, nous avait prévenu: la plupart des quelque 10 000 Vietnamiens du Manitoba vivent disséminés un peu partout à Winnipeg et très peu parlent le français.

Lui-même fait exception. Aumonier au Centre hospitalier Taché depuis le mois de septembre, enseignant régulier au Grand séminaire de Montréal, il a effectué plusieurs années d'études théologiques à Rome avant d'être ordonné prêtre au Manitoba.

L'odyssée qu'il a vécue précédemment, en revanche, est commune aux centaines de milliers de Vietnamiens qui ont fuit le régime communiste après la réunification du Vietnam en 1976.

Le père Quang a tenté neuf fois de s'échapper avant d'aboutir dans un camp de réfugiés à Singapour en 1980. L'une de ces escapades l'avait conduit sur un frêle esquif rempli à ras bord de 125 hommes, femmes et enfants sous-alimentés. L'arraisonnement par un bateau de guerre vietnamien, après cinq jours en mer, mit fin au voyage et valut au fugitif deux mois de prison.

«La peine aurait été beaucoup plus lourde s'ils avaient su que j'étais séminariste», explique le jeune prêtre qui a choisi l'exil en grande partie pour des raisons religieuses.

«Le gouvernement continue à mettre beaucoup d'entraves à l'exercice de la religion. Rome ne peut pas nommer, consacrer ou déplacer un évêque sans l'autorisation du gouvernement. J'ai moi-même été deux fois en prison à cause de ma vocation. Je n'aurai pas pu continuer si j'étais resté.»

C'est en partie pour les mêmes raisons qu'Alphonse Tran a quitté le Vietman en 1985. Président du comité de sa paroisse, directeur d'une école secondaire, ancien officier de l'armée sud-vietnamienne, tout le prédisposait à devenir une bête noire du régime de Hanoï.

Contraint de vivre pendant plus d'un an dans un camp de rééducation, il s'est finalement enfui, passant deux ans dans un camp de réfugiés thaïlandais en attendant que le Canada accepte de l'accueillir.

«Il faut quitter le pays pour garder sa foi religieuse, la conserver intacte, explique-t-il. S'il n'y avait pas une communauté religieuse à Winnipeg, mes concitoyens qui se rassemblent avec moi pour prier, je ne serai pas ici.»

Comme le père Quang, Alphonse Tran s'exprime dans un français impeccable qui révèle l'homme cultivé. Jadis langue de l'élite au Vietnam, le français est aujourd'hui circonscrit aux couvents et aux monastères.

Ici, au Canada, ses enfants de 19 et 21 ans ont naturellement opté pour la langue de la majorité. «Il ont choisi l'anglais comme première langue. C'est un peu regrettable, mais ça se comprend. J'ai contacté quelques jeunes pour un cours de français. Ils m'ont dit que c'était l'anglais d'abord et le français s'ils avaient un peu de temps. Mais ils n'ont pas beaucoup de temps.»

Laurent GIMENEZ

L'avenir de la communauté à Saint-Boniface

Un vrai casse-tête vietnamien

La communauté catholique vietnamienne organise un souper-bénéfice pour le dimanche 5 janvier au sous-sol de la Cathédrale dans le but, selon le père Quang, «de fêter notre 10e anniversaire d'existence au diocèse de Saint-Boniface et de remercier tous les prêtres qui nous ont beaucoup aidé».

Depuis plusieurs années, les diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg se partagent en effet l'accueil des réfugiés, les Laotiens, Cambodgiens, Portugais, Polonais et Vietnamiens étant confiés aux bons soins d'un collaborateur de Mgr Hacault. Avant le père Quang, l'abbé Odilon Larochelle a assuré longtemps cette fonction.

La religion catholique étant minoritaire parmi les Vietnamiens (environ 10 % de la population), quelques centaines d'entre eux seulement fréquentent plus ou moins régulièrement le Centre d'accueil des nouveaux arrivés (CANA).

Outre une assistance matérielle et de nombreuses activités socio-culturelles, le centre dispense tous les services religieux souhaités, depuis la messe dominicale jusqu'aux mariages. Depuis cet automne, la chapelle Saint-Louis, toute proche, est d'ailleurs exclusivement consacrée à la communauté vietnamienne qui loue l'édifice à la paroisse Cathédrale.

Le père Quang ne cache pas que le souper-bénéfice du 5 janvier a également pour but de recueillir des fonds afin d'acheter la chapelle et de garantir l'avenir de cette communauté de fidèles.

Mais la tâche sera difficile. Le père Quang explique que l'argent n'est pas facile à trouver car «la plupart des Vietnamiens qui sont venus ici n'avaient rien et ils doivent encore souvent aider leur famille au Vietnam».

La communauté craint aussi de perdre ses locaux car trois groupes franco-manitobains ont déjà entamé des démarches pour y établir un Centre jeunesse: le Centre jeunesse provincial (CJP), le 100 Nons et les scouts et guides.

«On pourrait toujours trouver une chapelle à Winnipeg, poursuit le père Quang, mais elle ne pourrait pas être confiée à un prêtre de la paroisse de Saint-Boniface. Il faudra bien trouver une solution.»

L.G.

CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province en janvier.

JOUR	HEURE	ENDROIT	ORGANISME	LOCAL	ACTIVITÉ	NOTES
Le vendredi 3 janvier		Saint-Pierre-Jolys	Curling	Curling	Bonspiel	Les 3, 4 et 5 janvier. Bonspiel pour hommes.
Le samedi 4 janvier	20 h 30	Haywood	Centre communautaire	Centre communautaire	Danse du bon vieux temps	Au profit du centre communautaire.
Le samedi 4 janvier	10 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Chevaliers de Colomb	Salle du centenaire	Derby en motoneige	Toute la journée.
Le samedi 4 janvier	9 h 00	Saint-Jean-Baptiste	Trail Blazers	Salle du centenaire	Poker derby	
Le dimanche 5 janvier	19 h 15	Sainte-Anne	Comité culturel	Centre culturel	Bingo	Les 5, 12, 19 et 26 janvier.
Le lundi 6 janvier	20 h 00	Somerset	Curlo Club Bingo	Salle communautaire	Bingo	Les 6, 13, 20 et 27 janvier.
Le mardi 7 janvier	21 h 00	Saint-Boniface	CCFM	Foyer du CCFM	Mârdi Jazz	Ron Paley – entrée: 3 $
Le mardi 7 janvier	16 h 00	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Le Canot	Le Cane-O-Jam	Tous les mardis.
Le mardi 7 janvier	19 h 00	Saint-Boniface	Société historique de Saint-Boniface	Société historique	Généalogie	Tous les mardis. Ouvert au public.
Le mardi 7 janvier	19 h 30	Sainte-Anne	Chevaliers de Colomb	Légion	Bingo	Les 7, 14, 21 et 28 janvier.
Le mardi 7 janvier	14 h 00	Somerset	Club d'âge d'or	Club Rendez-vous	Partie de cartes	Les 7, 14, 21 et 28 janvier.
Le mardi 7 janvier	9 h 00	Saint-Jean-Baptiste		Salle du centenaire	Farm days	Les 7 et 8 janvier à 2 endroits: aussi au Club des Pionniers.
Le mardi 7 janvier	13 h 15	Saint-Jean-Baptiste	Club d'âge d'or	Club des Pionniers	Bingo	Les 7, 14, 21 et 28 janvier.
Le mercredi 8 janvier	20 h 30	Lorette	Festival du Voyageur	Hôtel	Mini-concours du Meilleur	Ouvert au public. Inscription au 237–7692 ou le soir même.
Le mercredi 8 janvier	18 h 30	Saint-Boniface	Bibliothèque de St-Boniface	Bibliothèque	L'heure du conte	Tous les mercredis. Inscription au 986–4332.
Le mercredi 8 janvier	20 h 00	Saint-Boniface	Ligue d'improvisation du Manitoba	Le Canot	Soirée d'improvisation	Tous les mercredis.
Le mercredi 8 janvier	18 h 00	Somerset	Club d'âge d'or	Hôtel	Souper du jour de l'An	Pour les membres du Club d'âge d'or.
Le mercredi 8 janvier	19 h 30	Saint-Jean-Baptiste	Comité culturel	École	Bibliothèque	Les 8, 15, 22 et 29 janvier de 19 h 30 à 21 h 30. Ouvert au public.
Le jeudi 9 janvier	12 h 00	Saint-Boniface	Association des cadres professionnel.le.s	Salle Antoine-Gaborieau	Dîner-rencontre	Inscription auprès de Natalie à la SFM au 233–4915.
Le vendredi 10 janvier	10 h 30	Saint-Boniface	Bibliothèque de St-Boniface	Bibliothèque	L'heure du conte	Tous les vendredis. Inscription au 986–4332.
Le vendredi 10 janvier	21 h 00	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Le Canot	Le Cane-O-Rire	
Le vendredi 10 janvier	16 h 30	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Au Canot	Quelques arpents de piège	Le premier vendredi de chaque mois.
Le vendredi 10 janvier		Saint-Claude	Club de curling	Salle du curling	Bonspiel	Les 10, 11 et 12 janvier. Équipes mixtes alternées.
Le vendredi 10 janvier		Saint-Pierre-Jolys	Paroisse		Fête chorale de la paroisse	
Le samedi 11 janvier	14 h 00	Saint-Boniface	Bibliothèque de St-Boniface	Bibliothèque	Calendrier de l'année	Pour les 6 à 12 ans. Limite de 25 enfants. Inscription: 986–4332.
Le samedi 11 janvier	11 h 00	Saint-Boniface	Club de philatélie	Bibliothèque de St-Boniface	Rencontre du club	Inscription au 986–4331. S'adresse aux jeunes de 9 à 15 ans.
Le samedi 11 janvier	8 h 00	Saint-Malo	Comité du centenaire		Poker derby en motoneige	
Le samedi 11 janvier		Somerset	Chevaliers de Colomb	Aréna Letain	Grand tournoi de hockey	Les 11 et 12 janvier. Pour les jeunes. Toute la journée.
Le samedi 11 janvier	19 h 00	Winnipeg	Festival du Voyageur	La Fourche	Ouverture officielle du sentier	Les 11 et 12 janvier de 19 h à 21 h.
Le mardi 14 janvier	12 h 00	Saint-Boniface	Chambre de Commerce de Saint-Boniface	Hôtel Norwood	Dîner-rencontre	Et le 28 janvier.
Le mercredi 15 janvier	20 h 30	Saint-Pierre-Jolys	Festival du Voyageur	Hôtel	Mini-concours du Meilleur	Ouvert au public. Inscription au 237–7692 ou le soir même.
Le jeudi 16 janvier et	21 h 00	Saint-Boniface	CCFM	Foyer du CCFM	Artistes invités	Collège Louis-Riel «Big Band». Les 16 17 janvier.
Le vendredi 17 janvier		Saint-Boniface	Le Cercle Molière	Salle Pauline-Boutal	Spectacle «Piaf»	Jusqu'au 25 janvier en vedette Patricia Joyal.
Le samedi 18 janvier	12 h 00	Haywood	Centre communautaire	Centre Communautaire	Poker derby	Au profit du centre communautaire.
Le samedi 18 janvier	20 h 30	Sainte-Anne	Chevaliers de Colomb	La Légion	Danse «Early Bird Draw»	Tirage pour la camionnette.
Le dimanche 19 janvier	20 h 00	Somerset	Club d'âge d'or	Club Rendez-vous	Partie de cartes	Ouvert au public.
Le lundi 20 janvier		Sainte-Anne	Hockey mineur	Aréna	Tournoi de hockey	Du 20 au 26 janvier. Atoms et Pee-Wee.
Le mardi 21 janvier	21 h 00	Saint-Boniface	CCFM	Foyer du CCFM	Mârdi Jazz	Knut Haugsoen - entrée: 3 $.
Le mercredi 22 janvier	19 h 30	Notre-Dame-de-Lourdes	La Caisse populaire	Salle du centenaire	Réunion annuelle	
Le mercredi 22 janvier	20 h 30	Powerview	Festival du Voyageur	Hôtel	Mini-concours du Meilleur	Ouvert au public. Inscription au 237–7692 ou le soir même.
Le mercredi 22 janvier	19 h 30	Saint-Boniface	Fédération provinciale des comités de parents	Centre de ressources	Soirée causerie	«Découvrez votre enfant par ses jeux»
Le mercredi 22 janvier	19 h 00	Winnipeg	Base militaire de Winnipeg	Kowloon, 3433, av. Portage	Souper-rencontre	Restaurant Chinois. Information: Monique au 489–1571.
Le jeudi 23 janvier	12 h 00	La Broquerie	Club de l'amitié	Club de l'amitié	Dîner-rencontre	
Le jeudi 23 janvier	21 h 00	Saint-Boniface	CCFM	Foyer du CCFM	Artistes invités	École Précieux-Sang. Les 23 et 24 janvier.
Le joudi 23 janvier	18 h 30	Saint-Boniface	Réseau	Centre communautaire Précieux-Sang	Souper crève-faim	Réservez votre billet au 235–0640.
Le jeudi 23 janvier	17 h 00	Saint-Jean-Baptiste	Club des Pionniers	Club des Pionniers	Souper-rencontre	Pour les fêtes du mois.
Le vendredi 24 janvier	20 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Comité danses traditionnelles	Salle du centenaire	Danses traditionnelles	
Le vendredi 24 janvier		Saint-Boniface	Sc. mariage et famille du Mb	Srs Oblates-601, Aulneau	Sessions-préparation mariage	Les 24, 25 et 26 janvier. Pour info: David Dandeneau au 233–0210.
Le vendredi 24 janvier		Sainte-Anne	Comité curling des femmes	Curling	Bonspiel pour femmes	Les 24, 25 et 26 janvier.
Le vendredi 24 janvier		Somerset	Curling	Curling	Bonspiel	Les 24, 25 et 26 janvier. Bonspiel pour dames.
Le samedi 25 janvier	10 h 00	Saint-Claude	Comité du centenaire	Centre récréatif	Poker derby «centenaire»	2 pistes: 50 milles et 100 milles.
Le samedi 25 janvier	9 h 00	Saint-Jean-Baptiste	Comité culturel	Club des Pionniers	Cours de généalogie	De 9 h à 12 h.
Le dimanche 26 janvier	18 h 00	Sainte-Anne	Club Jovial	Club Jovial	Souper mensuel	
Le lundi 27 janvier	20 h 00	Saint-Claude	Caisse populaire	Centre récréatif	Réunion annuelle	
Le mardi 28 janvier	21 h 00	Saint-Boniface	CCFM	Foyer du CCFM	Mârdi Jazz	Roy Laughton - entrée: 3 $.
Le mardi 28 janvier	20 h 00	Saint-Claude	Comité du centenaire	Église	Messe spéciale	Pour tous les défunts de la paroisse.
Le jeudi 30 janvier	21 h 00	Saint-Boniface	CCFM	Foyer du CCFM	Artistes invités	Riff-Raff. Les 30 et 31 janvier.
Le vendredi 31 janvier	20 h 00	Saint-Boniface	Service de conseiller	261, rue Des Meurons	Relance pour les couples	Les 31 janvier, 1 et 2 février. Inscription au 237–8295.
Le vendredi 31 janvier		Saint-Claude	Club de curling	Salle du curling	Bonspiel	Les 31 janvier, 1 et 2 février. «Open».ß

Cette page est une commandite de



Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au 233-2556 ou 1-800-665-4443.

LOURDES

De village en village revient le 3 janvier

L'émission de la série De village en village sur Notre-Dame-de-Lourdes sera rediffusée à l'antenne de la télévision de Radio-Canada le 3 janvier à 14 h 30.

L'émission est une réalisation de Marcel Collet, un ancien de Lourdes. Selon le président du comité du centenaire, André Dacquay, à peu près tout le monde de Lourdes a vu l'émission la première fois. «Et les commentaires sont très positifs!»

Y.C.

Nécrologies



Eva Lachance

Paisiblement, au Centre Hospitalier Taché, le jour de Noël 1991, Eva Lachance s'est éteinte dans le Seigneur. Elle était l'épouse de feu Joseph Lachance de Saint-Eustache, Manitoba. Elle laisse dans le deuil deux fils Dr André & Cécile de Saint-Boniface, Roland et Mary de Fort McMurray, Alberta. 12 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants, deux belles-filles Mme Alphonsine Campeau de l'Accueil Colombien, Sr Annette Lachance, une Sr Grise, rue Despins, une soeur, Mme Hubertine Payette, de nombreux neveux et nièces et ami(e)s.

Des prières eurent lieu le vendredi soir 27 décembre au salon mortuaire P. Coutu sous la direction d'Omer et de Germaine Malo. Les funérailles, le samedi 28 décembre en l'église de Saint-Eustache présidées par l'abbé Maurice Comey, assisté du Père Roland Prescott P.B. Les porteurs étaient Adrien Lachance, Normand Lachance, Paul Lachanche, Pierre Lachance, Fernand Guay, Roger Guay.

Mathurine Lemoing

Le mardi 24 décembre est décédée au Foyer Notre Dame, à l'âge de 97 ans, Mme Mathurine Lemoing.

Elle laisse dans le deuil trois enfants Louis et son épouse Antoinette, Pierre et son épouse Albertine, et Marcelle et son époux Lucien Moniot ainsi que quatorze petits-enfants et vingt-deux arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi une soeur, Pierrette Jolivet de Paris, France et une belle soeur Céline Le Poder de Rathwell, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Elle fut précédée dans la tombe par son époux Pierre en 1980.

Les funérailles ont eu le 27 décembre. Prières à 13 h 30 et messe de la Résurrection à 14 h en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes.

Si désiré, un don peut être fait au Foyer Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, R0G 1M0.

Le service est sous la direction du salon funéraire Adam.

Nos remerciements les plus sincères aux infirmières de l'étage 3ABC pour leurs si bons soins et leur dévouement sans bornes, aux membres de la pastorale du Centre et l'aumônier l'abbé Quang pour l'avoir nourri spirituellement aux nombreuses personnes qui venaient la visiter et prier avec elle.

Merci aussi aux paroissiens et paroissiennes de Saint-Eustache qui ont si bien accueilli «leur ancienne» et sa grande famille.

Témoignage

Bien chère grand-mère,

J'aimerais te dire, au nom de tous tes petits-enfants, ce que tu as été pour nous. Tu étais une vraie bonne grand-mère, toujours si joyeuse. Comme le rire te venait facilement. Oui, tu étais une semeuse de joie.

Ce qui m'a marqué le plus, c'était ta grande foi en Jésus. Dans notre petite jeunesse, tu venais souvent passer du temps chez nous et tu nous racontais la vie des saints. Un jour, tu m'as demandé: «Et toi, Brigitte, que veux-tu être quand tu seras grande?» Tu espérais que je dise «une soeur» mais j'ai répondu «une sainte».

Grand-mère était éducatrice. Elle savait nourrir, encourager, diriger toute action vers le Seigneur. C'est elle qui m'a enseigné le pardon comme on le dit dans le «Notre Père». Elle avait profité d'une petite chicane d'enfant pour faire son enseignement.

Je ne peux passer sous silence ton ardeur au travail. Tes plantes, ton jardin, tes statues et que de choses encore. Toutes tes actions étaient sanctifiées.

Et comme tu nous aimais! Tes bons becs sucrés, tes petits de la 4e génération y ont goûté. Et c'est heureux qu'ils t'aient connue. Ton souvenir restera longtemps parmi nous. À l'âge de 99 ans et 4 mois, tu as vu ton 100e Noël. Et c'est en ce jour qu'à la façon des bergers tu es allée à la rencontre de ton Jésus Sauveur que tu as tant aimé et prié.

Je te remercie, Seigneur, pour ma si bonne grand-mère.

Brigitte (Lachance) Schulzki

Thérèse Guénette

À l'hôpital Concordia, le samedi 21 décembre 1991, est décédée à l'âge de 74 ans Thérèse Guénette, épouse bien-aimée de David.

Outre son époux David, elle laisse dans le deuil ses enfants Louise Gentes (Chuck), Madeleine LaFrance (Ken), Yvonne Kjartanson (Ben), Raymond (Lorraine), Gilles, Richard et Michel; son gendre Marc Granger; ses petits-enfants René, Johnnie, Pierre, Tim, Carmelle, Shannon, David, Joëlle, Matthew, Paul, Léo, Marc et Denis; ses frères Louis Lahaie (Regia), Paul Lahaie (Antoinette); ses soeurs Hortense Sénécal et Céline Bourgeois; ses beaux-frères et belles-soeurs Marcel et Ghislaine Guénette, Jacques et Lucienne Guénette, et Gisèle Guénette; pépère Oscar Guénette; de nombreux neveux, nièces et amis.

Elle était précédée dans la tombe par sa fille Pauline, son petit-fils Daniel, son frère Hector, sa soeur Simone et ses beaux-frères Léon, Amédé, Camille, Simon et son épouse Rose.

Les prières ont eu lieu le mardi 24 décembre 1991 à 10 h en l'église de Saint-Norbert, 80, rue Saint-Pierre. La messe a été célébrée à 10 h 30 suivie de l'inhumation au cimetière Glen Lawn. M. l'abbé Pierre Gagné était le célébrant.

Les amis qui le désirent pourront offrir un don à sa mémoire à l'Association canadienne du diabète, 2e étage, 283, avenue Portage, Winnipeg, R3B 2B5.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, téléphone 233-4949.

Soeur M. Charles-Lemoing, S.N.J.M.
(Née Laura Longpré)

Après une longue maladie, paisiblement et entourée de ses compagnes religieuses, soeur Charles-Auguste est décédée à l'infirmerie des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface, le dimanche 22 décembre 1991.

Laura Longpré est née en 1905 à Victoria (C.-B.), cinquième fille de Gaspard et Eugénie (Béliveau) Longpré. Elle aura trois frères plus jeunes qu'elle. Elle fait ses études élémentaires et intermédiaires dans sa ville d'origine. En 1922, Laura vient demeurer chez son oncle et sa tante, «les Gareau» de la rue Des Meurons, à Saint-Boniface (Manitoba). Mme Gareau est la soeur de sa mère et de monseigneur Béliveau. Elle suit ainsi les traces de ses soeurs aînées qui, à l'invitation de monseigneur Arthur Béliveau, viennent poursuivre leur cours secondaire à Saint-Boniface, soit, à l'académie Saint-Joseph, afin d'approfondir davantage leurs connaissances du français et de la religion.

Après avoir terminé son année d'École normale à Winnipeg, en 1925, Mademoiselle Longpré fait ses débuts dans l'enseignement à Fisher Branch, puis à Saint-Norbert et à l'école Provencher. Déjà l'on décèle chez elle une compétence remarquable comme enseignante. Quelques années plus tard, Laura ne peut résister à un appel intérieur qui l'invite à tout quitter: succès professionnels, salaire alléchant à l'époque, intérêt pour certaines activités sportives, mais surtout un groupe d'amies qui lui sont très chères ainsi que sa famille, pour se consacrer au Seigneur dans la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

De retour au Manitoba, après l'émission de ses voeux en 1932, soeur Charles-Auguste est nommée pour l'académie Saint-Joseph où, pendant 25 ans, elle aura graduellement l'occasion d'enseigner toutes les matières de la 2e à la 10e années inclusivement et de poursuivre des études universitaires. Très dévouée, elle prépare soigneusement ses cours et compile avec soin de beaux cahiers de notes des plus pratiques qui faciliteront l'apprentissage chez ses élèves. Plusieurs jeunes institutrices ont largement profité de ses précieux conseils, de ses méthodes éprouvées, de son expérience, ce qui leur a permis également de réussir dans l'enseignement.

De 1967 à 1972, soeur Charles-Auguste enseigne à l'académie Sainte-Marie à Winnipeg, puis elle revient à l'académie Saint-Joseph où elle donne quelques cours particuliers. En 1983, sa santé chancelante l'oblige à devenir patiente à l'infirmerie. Elle y demeure jusqu'à son décès.

Elle laisse dans le deuil une soeur, Madame Pauline Oakes, qui demeure à Grass Valley (Californie), plusieurs neveux et nièces, des cousins et des cousines, de Saint-Boniface en particulier, et les membres de sa Congrégation religieuse.

Lui ont survécu, outre ses parents, trois soeurs, Blanche (qui était aussi membre de la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie), Madame W.J. Sullivan, Madame W. McDougall; trois frères, Joseph, Hector et Maxium.

Les prières pour le repos de l'âme de soeur Charles-Auguste ont été récitées dans la chapelle de l'académie Saint-Joseph le lundi, 23 décembre 1991, à 19 h 30. Les funérailles, présidées par monseigneur Albert Fréchette, ont eu lieu à la cathédrale de Saint-Boniface, le mardi 24 décembre 1991, à 10 h. Les porteurs étaient messieurs Gilbert D'Eschambault, Paul Paquin, René Guyot, Pierre Lemay, Marcien Lemay, cousins de la défunte, et Henri Desharnais.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 4 janvier

7h30 CBWFT Vazimolo
7h32 CBWFT Les oursons volants
7h50 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h00 Télé-M Punkie
8h15 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque
8h30 Télé-M Ma petite pouliche
8h40 CBWFT Looping
9h00 Télé-M Les tortues Ninja
9h05 CBWFT Vazimolo
9h20 CBWFT La bande à Picsou
9h30 Télé-M Bucky O'Hare
9h50 CBWFT Tiny toons
10h00 Télé-M Cinémaximum: Dune
10h15 TV-5 Bonjour, bon appétit...
10h30 CBWFT Pierre et Isa
10h45 TV-5 A comme artiste
11h00 CBWFT Comment ça va?
11h10 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Regards sur la nature
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Ciné-famille: Sous le signe des gémeaux
TV-5 Plein cadre
13h00 Télé-M Cinémaximum: Dudes
TV-5 Le malade imaginaire
14h00 CBWFT L'univers des sports
15h00 Télé-M Barcelone 92
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Ma maison
Télé-M Justice pour tous
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 Télé-M Jeopardy
TV-5 Oradour
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h10 CBWFT L'envers de la médaille
17h30 Télé-M Alf
TV-5 Les francofolies de Montréal
18h00 CBWFT Samedi P.M.
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de A2
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Au chic resto pop
Télé-M Cinéma des Fêtes: Le joujou
TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Stars 90
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h30 CBWFT La soirée du hockey Molson Radio-Canada
21h40 TV-5 Kaléidoscope
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h21 Télé-M Les sports TVA
22h40 TV-5 Le divan
22h42 Télé-M Cinéma-lune: L'éternel soupçon
23h05 TV-5 Journal télévisé suisse
23h30 TV-5 Destination le monde
23h35 TV-5 Thalassa
0h00 CBWFT Télé-sélection: Le palanquin des larmes
0h30 TV-5 Stars 90
2h15 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 5 janvier

7h30 CBWFT Vazimolo
7h32 CBWFT Calliméro
7h50 CBWFT Anne...La maison aux pignons verts
8h00 Télé-M Le club les branchés
8h20 CBWFT Il était une fois... les Amériques
8h30 Télé-M Vision mondiale
8h50 CBWFT La bande à Ovide
9h15 CBWFT Manigances
9h30 Télé-M Le monde à venir
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée en la paroisse Sainte-Emmélie de Lotbinière, par Nelson Audet, ptre.
Télé-M Kissyfur
10h15 TV-5 Oradour
10h30 Télé-M Bugs Bunny
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Cinémaximum: Morts suspectes
11h15 TV-5 Les francofolies de Montréal
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Thalassa
12h05 CBWFT La semaine verte
13h00 CBWFT Les matinées du dimanche: Chère Amérique
Télé-M Cinémaximum: Rock star
TV-5 Caractères
14h00 CBWFT Les matinées du dimanche: Thirteen strings en concert
TV-5 Ramdam
14h30 TV-5 Kaléidoscope
15h00 CBWFT Éveil
Télé-M Top musique
15h30 CBWFT Génies en herbe
TV-5 Carré vert
16h00 CBWFT La course destination monde
Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé belge
16h30 Télé-M Si j'avais su...
TV-5 Génies en herbe
17h00 CBWFT Second regard
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 Télé-M Entretien avec le premier ministre du Québec
18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Célébration 92
TV-5 Journal télévisé de A2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 Télé-M Cinéma des Fêtes: Un violon sur le toit
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Yves Duteil - Blessures d'enfance
TV-5 7 sur 7
20h00 CBWFT Les beaux dimanches – L'homme de rêve
TV-5 Caractères
21h05 TV-5 Faut pas rêver
21h40 CBWFT Les beaux dimanches - Jean Cournoyer par Jean Cournoyer
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Musique classique
22h10 CBWFT Le téléjournal
22h21 Télé-M Les sports TVA
22h30 CBWFT Scully rencontre
Télé-M Vision mondiale
23h10 CBWFT Les nouvelles du sport
23h25 CBWFT Ciné-Club: La grève
23h35 TV-5 Journal télévisé belge
23h45 CBWFT Ciné-club: La femme au paysage
0h05 TV-5 7 sur 7
1h05 TV-5 Caractères
2h10 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé-M : 28/43** **TV-5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 6 janvier

7h30 CBWFT Popeye et fils
8h00 CBWFT SRC bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Inimínimagimo
TV-5 Génies en herbe
10h30 CBWFT Babar
Télé-M Bugs Bunny
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Livre ouvert
11h30 CBWFT Super sans plomb
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Sous le signe du faucon
13h00 TV-5 Stars 90
13h30 CBWFT Studio libre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 CBWFT Vie de famille
Télé-M Top modèles
14h40 TV-5 Faut pas rêver
15h00 Télé-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
TV-5 Latitude sud
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Bonjour, bon appétit...
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Sur la côte du Pacifique
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Hôtel
17h30 CBWFT Super détectives
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Plus
Télé-M Cinéma des Fêtes: Mask
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
TV-5 Sauve qui veut
19h30 CBWFT Marilyn
20h00 CBWFT Jamais deux sans toi
20h10 TV-5 Aveugle que veux-tu?
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h35 TV-5 Les francofolies de Montréal
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h05 TV-5 L'heure de vérité
22h25 CBWFT La loi de Los Angeles
22h31 Télé-M Les sports TVA
22h55 Télé-M Des mots pour le dire
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Studio libre
23h30 TV-5 Sauve qui veut
0h25 CBWFT Mont Royal
0h40 TV-5 Aveugle que veux-tu?
2h05 TV-5 Radio France internationale

Mardi 7 janvier

7h30 CBWFT Popeye et fils
8h00 CBWFT SRC bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Inimínimagimo
TV-5 Bonjour, bon appétit...
10h30 CBWFT Babar
Télé-M Bugs Bunny
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Hôtel
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Livre ouvert
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Super sans plomb
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Sauve qui veut
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Sous le signe du faucon
13h10 TV-5 Aveugle que veux-tu?
13h30 CBWFT Studio libre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 CBWFT L'art de vivre
Télé-M Top modèles
14h35 TV-5 Les francofolies de Montréal
15h00 Télé-M Claire Lamarche
15h05 TV-5 L'heure de vérité
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Watatatow
TV-5 Bonjour, bon appétit...
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Sur la côte du Pacifique
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT Super détectives
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Cinéma des Fêtes: Contact mortel
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
TV-5 Envoyé spécial
19h30 CBWFT Marilyn
20h00 CBWFT Cormoran
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Tous à la une
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h55 CBWFT Ce soir
TV-5 Ciel, mon mardi!
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Dallas
22h31 Télé-M Les sports TVA
22h55 Télé-M Des mots pour le dire
23h25 CBWFT Studio libre
23h40 TV-5 Journal télévisé de FR3
0h10 TV-5 Envoyé spécial
0h25 CBWFT Cinéma: Bethune
1h05 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 8 janvier

7h30 CBWFT Popeye et fils
8h00 CBWFT SRC bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Inimínimagimo
TV-5 Bonjour, bon appétit...
10h30 CBWFT Babar
Télé-M Bugs Bunny
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Livre ouvert
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Super sans plomb
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Envoyé spécial
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Pour l'amour du risque
13h00 TV-5 Tous à la une
13h30 CBWFT Studio libre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 CBWFT Le temps de vivre
Télé-M Top modèles
14h50 TV-5 Viva
15h00 Télé-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
15h40 TV-5 Autant savoir
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Watatatow
TV-5 Bonjour, bon appétit...
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Sur la côte du Pacifique
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Super détectives
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M L'heure juste
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 Télé-M Le hockey Molson export à TVA
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
TV-5 Tell quel
19h30 CBWFT Marilyn
20h00 CBWFT Scoop
TV-5 Ex libris
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h16 Télé-M L'après-match
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Montagne
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Le retour des caravelles
22h25 CBWFT Enjeux
22h31 Télé-M Les sports TVA
22h59 Télé-M Des mots pour le dire
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Studio libre
23h30 TV-5 Tell quel
0h25 CBWFT Cinéma: Le petit monde de Don Camillo
0h30 TV-5 Ex libris
1h55 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 9 janvier

7h30 CBWFT Popeye et fils
8h00 CBWFT SRC bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Iniminimagimo
TV-5 Bonjour, bon appétit...
10h30 CBWFT Babar
Télé-M Bugs Bunny
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Feu vert
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Livre ouvert
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Super sans plomb
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Tell quel
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Les héritiers du rêve
13h00 TV-5 Ex libris
13h30 CBWFT Studio libre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
TV-5 Musiques au coeur
14h30 CBWFT L'art de vivre
Télé-M Top modèles
TV-5 Montagne
15h00 Télé-M Claire Lamarche
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Watatatow
TV-5 Bonjour, bon appétit...
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Sur la côte du Pacifique
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Super détectives
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Montréal ville ouverte «Making of»
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Cinéma des fêtes: L'aviateur
TV-5 Téléobjectif
19h30 CBWFT Marilyn
20h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
TV-5 Festival mondial de folklore de Drummondville
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Espace francophone
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Cinérama
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Métropolis
22h30 TV-5 Télétourisme
22h31 Télé-M Les sports TVA
22h55 Télé-M Des mots pour le dire
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Studio libre
23h30 TV-5 Téléobjectif
0h25 CBWFT Cinéma: Le jumeau
0h30 TV-5 Festival mondial de folklore de Drummondville
1h30 TV-5 Espace francophone
1h55 TV-5 Radio France internationale

Vendredi 10 janvier

7h30 CBWFT Popeye et fils
8h00 CBWFT SRC bonjour
Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Iniminimagimo
TV-5 Bonjour, bon appétit...
10h30 CBWFT Babar
Télé-M Bugs Bunny
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Découverte
11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Livre ouvert
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Super sans plomb
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Téléobjectif
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Les héritiers du rêve
13h00 TV-5 Festival de folklore de Drummonville
13h30 CBWFT Studio libre
Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
TV-5 Espace francophone
14h30 CBWFT De village en village
Télé-M Top modèles
TV-5 Cinérama
15h00 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Campus
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
TV-5 Trente millions d'amis
15h57 CBWFT En transit
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT En transit
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Bonjour, bon appétit...
16h57 CBWFT En transit
17h00 CBWFT Sur la côte du Pacifique
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 A comme artiste
17h30 CBWFT Super détectives
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M 9-1-1...
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La bravoure et le mépris
Télé-M Ciné-enquête Pontiac: En toute amitié
TV-5 Strip-tease
20h00 TV-5 Bouillon de culture
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad Lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 L'avocat du diable
21h55 CBWFT Ce soir
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Les détecteurs de mensonges
22h31 Télé-M Les sports TVA
22h55 CBWFT Comment ça va?
23h02 Télé-M Des mots pour le dire
23h25 CBWFT Studio libre
23h40 TV-5 Journal télévisé de FR3
0h10 TV-5 Strip-tease
0h25 CBWFT Cinéma: S.O.S. Otages
1h10 TV-5 Bouillon de culture
2h30 TV-5 Radio France internationale

Ciné-télé du 4 au 10 janvier 1992

Samedi 4 janvier

13h00 Télé-M Dudes
Am. 1987. Drame d'aventures de P. Spheeris. Devant l'inaction de la police, deux musiciens punk décident de venger eux-mêmes leur copain qui a été tué par le chef d'une bande de voyous.

19h00 Télé-M Le joujou
Am. 1982. Comédie de R. Donner. Un journaliste dans la dèche accepte de devenir pour une semaine le «jouet» du jeune fils de son patron.

0h00 CBWFT Le palanquin des larmes
Fr.-Can.-Chine 1988. Drame réalisé par J. Dorfmann. Récit autobiographique de Chow Ching Lie, pianiste d'origine chinoise vivant en France.

22h42 Télé-M L'éternel soupçon
Am. 1981. Dra me social de I. Nagy. Une jeune femme a des ennuis avec la loi après avoir abattu un intrus dans sa maison.

Dimanche 5 janvier

13h00 Télé-M Rock star
Am. 1984. Drame sentimental de L. Peerce. Les amours contrariées d'un chanteur rock pour une psychologue qui tient à son indépendance.

18h30 Télé-M Un violon sur le toit
Am. 1971. Comédie musicale de N Jewison. Dans un village d'Ukraine, un fermier juif, père de cinq filles, se fait du souci à cause des amours de ses trois aînées.

23h25 CBWFT La grève
Sov. 1925. Drame réalisé par S. M. Eisenstein. Le suicide d'un ouvrier, accusé injustement de vol, entraîne une grève dans une usine russe.

Lundi 6 janvier

18h30 Télé-M Mask
Am. 1985. Drame psychologique de P. Bogdanovich. Rendu hideux par une maladie incurable, un adolescent fait face à ses problèmes avec optimisme et détermination.

Mardi 7 janvier

18h00 Télé-M Contact mortel
Am. 1985. Drame de H. Barwood. À la suite d'un accident, un virus redoutable a été libéré dans un laboratoire de recherches et provoque chez ceux qui en sont atteints une rage meurtrière.

0h25 CBWFT Bethune
Can.-Chine-Fr. 1990. Biographie du Dr Norman Bethune réalisée par P. Borsos. La rencontre de Mao. En 1938, en réponse à l'appel de Mao Tse Tung, le docteur Bethune, un médecin canadien, se rend en Chine et met son art au service de la 8e armée.

Mercredi 8 janvier

0h25 CBWFT Le petit monde de Don Camillo
Fr. 1952. Comédie satirique réalisée par J. Duvivier. Histoire des luttes entre les «noirs» dirigés par le curé Don Camillo et les «rouges» dirigés par le maire Peppone dans un petit village d'Italie où il se passe des choses qui arrivent nulle part ailleurs.

Jeudi 9 janvier

19h00 Télé-M L'aviateur
Am. 1985. Fil m d'aventures de G. Miller. En 1928, après l'écrasement d'un avion dans les Rocheuses, un pilote et sa passagère tentent de rejoindre la civilisation.

0h25 CBWFT Le jumeau
Fr. 1984. Comédie réalisée par Y. Robert. Ruiné au jeu, Mathias part pour la Côte d'Azur où il fait la conquête d'une riche Américaine et de sa soeur jumelle. Pour ne pas être en reste, il s'invente un jumeau.

Vendredi 10 janvier

19h00 Télé-M En toute amitié
Am. 1974. Drame policier de B. Gazzara. Un commissaire de police tue sa femme et fait reporter la culpabilité sur un cambrioleur.

19h00 CBWFT La bravoure et le mépris
Can. 1990. Documentaire réalisé par B. et T. McKenna. Le récit de trois batailles importantes illustre l'histoire du Canada au cours de la Seconde Guerre mondiale. (deuxième de 3).

0h25 CBWFT S.O.S. otages
É.-U. 1984. Drame réalisé par L. Antonio. En Caroline du Sud, un évadé de prison, psychopathe, kidnappe une femme et un bébé. Une chasse à l'homme s'engage.

Entente Canada-Communauté

Toujours pas de signature en vue

Les fêtes sont passées et l'Entente Canada-Communauté n'est toujours pas signée, contrairement aux promesses du secrétaire d'État Robert de Cotret.

Georges Druwé, président de la Société franco-manitobaine (SFM), indique qu'il ne possède aucune information «officielle et précise», mais seulement quelques «bribes» laissant entendre que le dossier est désormais entre les mains des politiques et qu'il faut attendre.

«Théoriquement, le gouvernement dispose encore de trois mois, puisque l'Entente ne doit entrer en vigueur qu'en avril 1992. Ce qui complique le scénario, c'est que l'Alberta cherche à obtenir une entente semblable de son côté. C'est possible que le secrétaire d'État veuille présenter les deux ententes en même temps au cabinet et ça pourrait retarder les choses pour nous.»

Georges Druwé compte poser la question à Robert de Cotret lors d'une rencontre prévue à Ottawa à la mi-janvier. En attendant, la SFM et le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) ont loué les services de la firme Charles Gagné-BDO pour étudier les coûts et les besoins de trois projets prioritaires retenus dans le cadre de l'entente: la formation des bénévoles, les lieux physiques et les moyens de communication, et les agents de développement communautaire en région.

Ces trois projets figurent parmi les 11 que le secrétariat d'État s'est déjà engagé à financer en débloquant la somme de 462 000 $ en septembre 1991.

Les autres projets sont:

- établissement d'un bureau provincial de développement économique (Conseil de la coopération du Manitoba);

- campagne d'information et de formation de personnel pour un foyer d'accueil pour victimes de violence familiale (Maison Teresa);

- campagne d'information sur les droits linguistiques (Association des juristes d'expression française du Manitoba);

- préparatifs en vue de la mise sur pied d'un réseau préscolaire (Fédération provinciale des comités de parents);

- développement d'un marché pour une tournée du Théâtre du Grand Cercle (Cercle Molière);

- planification stratégique dans le domaine de la santé (SFM);

- amélioration des services municipaux en français (Association des municipalités bilingues).

Laurent GIMENEZ

Rectificatif

Le président de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface, Robin Wiens, est bel et bien un économiste et non pas un ingénieur, comme nous l'avons écrit dans la chronique Gens d'ici numéro du 20 décembre.



Jésus a eu beaucoup de visiteurs après sa naissance. Les bergers étaient là quand il fut né et plus tard des Mages vinrent le voir.

Je vais te parler de ces visiteurs spéciaux.

Bicolo





Membre gagnant de la semaine

Recommandé pour 3 joueurs.

Ce dont tu as besoin:

- un dé
- 3 jetons (bleu, rouge et jaune)

L'objet du jeu:

Ramasser ton cadeau et arriver à Bethléem.

Bleu – ramasse l'encens

Rouge – la myrrhe

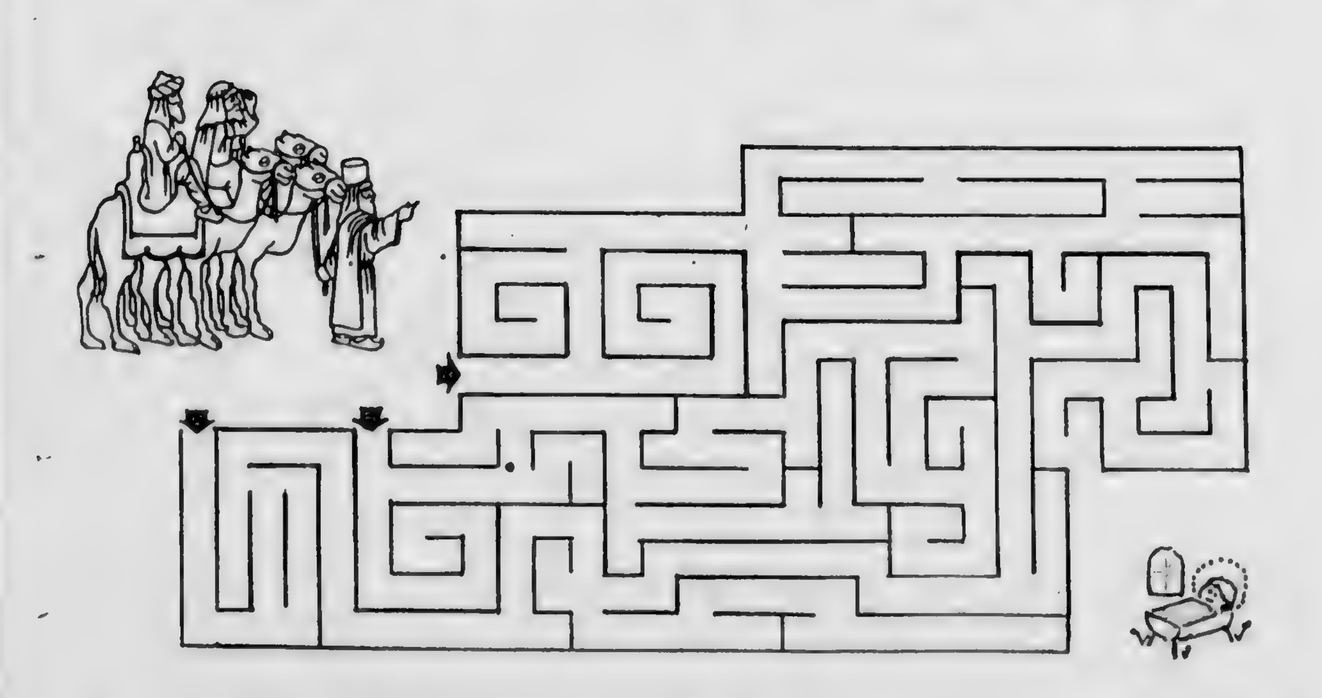
Jaune – l'or

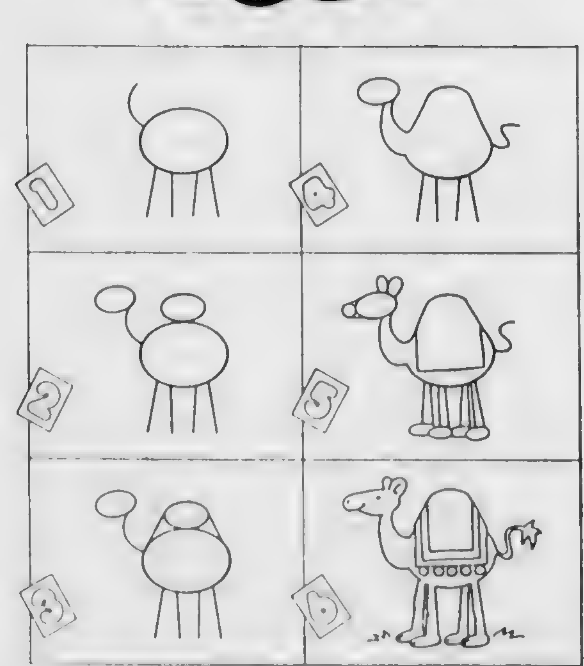
Les règles du jeu:

1. Roule le dé. Celui avec le plus gros numéro commence.
2. Pour commencer ton voyage, roule le dé et avance d'un pas par numéro sur le dé.
3. Tu peux choisir le chemin que tu veux ainsi que changer ta direction là où les traces se croisent.
4. Vous ne pouvez pas être deux sur la même trace. Tu perds ton tour si tu ne peux pas jouer en changeant de direction.
5. Tu perds ton tour quand tu tombes sur la paille car tu ne peux pas avancer quand ton chameau mange!

Amuse-toi bien!







Les Mages venaient de très loin et ils voyageaient à dos de chameau. Tu peux, en suivant les numéros indiqués, apprendre à dessiner ton propre chameau. Bonne chance!



Caramel, le chien

par Gerda Muller

Stéphane n'a personne pour lui tenir compagnie. Sa maman lui donne de l'argent à son anniversaire pour se choisir un chien. Il en choisit un qu'il nomme Caramel.

Stéphane doit apprendre comment prendre soin de son chiot. Toi aussi, tu pourrais apprendre comment prendre soin d'un chiot en lisant ce livre.

Bonne lecture!

Pour enfants de 7 à 9 ans.

Gracieuseté de La Boutique du Livre.



Les Mages étaient des hommes très connaissants et respectés dans leur pays. Ils avaient étudié les étoiles. Après avoir vu une étoile pas comme les autres, ils décidèrent de la sui-vre et elle les guida jusqu'à Jésus. Nous croyons qu'ils étaient trois parce que trois cadeaux avaient été apportés à Jésus.

Ces trois cadeaux étaient:

l'or: signe de la royauté de Jésus.

l'encens: parfum du Temple, signe que Jésus était envoyé de Dieu.

la myrrhe: onguent utilisé pour embaumer les morts, signe que Jésus donnerait sa vie pour le monde.

Si tu veux lire davantage, tu peux regarder dans la Bible: Matthieu, chapitre 2, versets 1 à 12.

Bienvenue à mes nouveaux membres:

10599	Renelle Allard
10600	Éric Bouchard
10601	Meaghen Fillion
10602	Andrew Fillion
10603	Jocelyne Talbot
10604	Roland Rivard
10605	Danièle Landry
10606	Paul Landry
10607	Nadine Pinette
10608	Mélanie Roy
10609	David Berdeaux
10610	Louis Otis
10611	Marcel Pelletier
10612	Christianne Hacault
10613	Noël St-Hilaire
10614	Murray Carter
10615	Kelly Dayment
10616	Deneen Poschner
10617	Jasmine Lambert
10618	Léona Demarcke
10619	James Gallop
10620	Jennifer Mourant
10621	Denis Dubois
10622	Garrett Delorme
10623	Christelle Manaigre
10624	Devin Coles
10625	Stéphanie Labossière
10626	Dale Mourant
10627	Anders Annell
10628	Alexis Tessier
10629	Ryan Ellard
10630	Amber McMillan
10631	Blythe Fortier
10632	Luke Tétrault
10633	Coby Surna
10634	Amber Johnson
10635	Dustin Prairie
10636	Martial Desrosiers

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. D.M.

L'article 23 bafoué dans les quotidiens de Winnipeg

«On en a besoin pour survivre»

Dans une lettre aux éditeurs du Sun et du Free Press, la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et la Société franco-manitobaine (SFM) rappellent le cadre historique et constitutionnel qui a conduit à la mise en place d'établissements d'enseignement destinés à l'usage exclusif de la minorité linguistique du Manitoba.

Les organismes réagissaient ainsi à une série d'articles particulièrement virulents contre les pratiques d'admission dans la Division scolaire de Saint-Boniface. Dans l'édition du 22 décembre, un journaliste du Sun est allé jusqu'à comparer la politique de la Division aux idées de pureté et de supériorité raciale chez le nazisme et chez le Ku Klux Klan.

La Division scolaire a récemment refusé l'admission au Collège Louis-Riel à un étudiant anglophone qui avait fait dix années d'études en immersion au Collège Béliveau. David Kelly a indiqué qu'il voulait poursuivre ses études avec ses amis francophones.

Les organismes font valoir que la Cour suprême du Canada a reconnu en mars 1990 que l'article 23 de la Charte non seulement accordait le droit à des écoles françaises, mais que ces écoles étaient nécessaires à la survie de la minorité linguistique. On sait que le gros des efforts des francophones du Manitoba a été, depuis 1916, de rétablir les écoles de langue française.

La lettre signée par les présidents Gilbert Savard (FPCP) et Georges Druwé (SFM) donne de larges citations du juge en chef Brian Dickson: «À mon avis, les appelants ont parfaitement raison d'affirmer que «l'histoire révèle que l'article 23 était destiné à remédier, à l'échelle nationale, à l'érosion progressive des minorités parlant l'une ou l'autre langue officielle et à appliquer la notion de partenaires égaux des deux groupes linguistiques officiels dans le domaine de l'éducation.»

À un moment donné, il faut réagir, déclare le directeur général de la FPCP, Gérard Lécuyer, en parlant des articles du Sun. «On veut que la population sache que le geste de la Division scolaire de Saint-Boniface n'est pas fondé sur le racisme, mais sur les principes de la Charte.

«Quand il n'y avait pas d'école d'immersion, on acceptait des anglophones dans les écoles françaises. C'était bénéfique pour eux, mais pas pour les jeunes francophones. On veut que l'école française soit un endroit où nos enfants vont s'épanouir dans leur langue et dans leur culture. On sait que ça n'arrive pas si on mélange les deux clientèles.

«On a droit à ça, et on en a besoin pour survivre, conclut Gérard Lécuyer. C'est ça qu'affirme la Cour suprême.»

Jean-Pierre DUBÉ

SAINT-BONIFACE

L'Afrique à la Bibliothèque

La Bibliothèque de Saint-Boniface présente un diaporama suivi d'une discussion sur le thème de l'Afrique: mythes et réalités, le dimanche 5 janvier à 14 h, dans la salle Marie-Lynne-Bernard.

Le conférencier invité est Marc Lavoie, étudiant en sciences politiques à l'Université d'Ottawa. Il parlera de l'expérience qu'il a vécue au Sénégal pendant trois ans sous les auspices de Carrefour International.

L'entrée est gratuite. Pour plus d'informations, signaler le 986-4334.

Pour célébrer la venue de 1992, la Bibliothèque invite les enfants de 6 à 12 ans à faire un calendrier, le samedi 11 janvier à 14 h. On doit s'incrire en composant le 986-4332.



Association des cadres et des professionnel.le.s francophones du Manitoba

Les réunions efficaces

Tel est le thème retenu pour la prochaine rencontre de l'Association des cadres et professionnel.le.s francophones du Manitoba qui aura lieu:

Date: le jeudi 9 janvier 1992
Orateur: Monsieur Gérard Lécuyer
Heure: à compter de 11 h 45
Endroit: salle Antoine-Gaborieau
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)

Le prix d'entrée, comprenant le repas, est de 11 $ pour les membres (y compris les membres de la Chambre de commerce de Saint-Boniface) et de 16 $ pour les non-membres.

Toutes les personnes intéressées à participer à cette rencontre sont priées de s'inscrire, d'ici le **7 janvier**, auprès de Natalie, à la Société franco-manitobaine au 233-4915.

La chronique religieuse †

L'Évangile doit aller plus loin que le coeur

Le récent Synode spécial des évêques pour l'Europe a sans contredit été un moment historique pour l'Église de ce continent, et une occasion privilégiée de réflexions.

Le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Mgr Marcel Gervais, faisait partie des 135 évêques qui ont assisté à ce Synode tenu à Rome du 28 novembre au 14 décembre. Il était l'un des cinq évêques non-européens invités par le Saint-Père.

Le Synode avait pour objectif de faire le point sur les changements sociaux et politiques survenus plus particulièrement en Europe de l'Est au cours des dernières années.

Il voulait également explorer le rôle potentiel de l'Église dans la définition de la nouvelle Europe.

Dans le cadre de ce Synode, Mgr Gervais a fait ressortir les points de comparaison entre l'Europe et le Canada.

Tous deux, selon lui, sont confrontés à la nécessité de redéfinir les axes majeurs de leur façon de vivre traditionnelle.

«D'un côté, le Canada est une entité politique déjà constitutée qui doit faire face à diverses pressions souverainistes. De l'autre, l'Europe, formée de pays souverains est à la recherche d'une nouvelle expression de son unité.»

L'unité dans la diversité

Selon Mgr Gervais, l'unité dans la diversité, voilà l'objectif que Canadiens et Européens doivent s'efforcer de réaliser dans le contexte actuel.

Pour l'Europe de l'Est en particulier, cet objectif est d'autant plus pertinent que le communisme a échoué dans sa tentative de parvenir à l'unité par l'uniformité.

Depuis presque dix ans, le Canada mène activement un débat constitutionnel, a fait remarquer Mgr Gervais aux évêques du Synode.

«Nous sommes donc familiarisés avec les nombreux paramètres qui président à l'élaboration d'une constitution - défi auquel de nombreux pays de la nouvelle Europe sont en train de faire face.

«Dans ce contexte, il ne suffit pas que l'Évangile pénètre le coeur des individus et des communautés. Il doit aussi pouvoir s'exprimer dans les constitutions de nos pays respectifs.»

Pour atteindre cet objectif, selon Mgr Gervais, quoi de mieux que les cent années de doctrine sociale prônée par l'Église.

«Qui plus est, si nous voulons humaniser nos sociétés et les constitutions qui les régissent, il est indispensable que l'ensemble des laïcs et le clergé reçoivent une solide formation sur la doctrine sociale de l'Église.»

Le Canada et l'Europe sont tous deux en période d'introspection. Pourtant, en tant qu'Église, Mgr Gervais estime que nous devons aussi porter notre regard vers l'extérieur, notamment en se montrant favorable à l'accueil des immigrants et des réfugiés.

Il y va du message même de l'Évangile. L'obligation de donner un toit à celui qui n'en a point doit dépasser des considérations purement nationalistes qui, pour lui, peuvent facilement conduire au racisme.

LES PETITES ANNONCES
Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

HOMME À TOUT FAIRE: Réparations, peinture, électricité, plomberie, etc. Composez le 233–3753.
036-

GAI? LESBIENNE? Pas certain(e)? Parent ou ami d'homosexuel? Pour plus de renseignements, composer le 284–5208, le mercredi soir, entre 19 h 30 et 22 h.
128-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233–2687.
393-

AGNEAU DU MANITOBA directement du producteur et inspecté par le gouvernement. 2,90 $/lb coupé, empaqueté et livré (moyenne 45 lbs) ou 2,60 $/lb livré au boucher de votre choix. Contactez Solange Dusablon au 1–422–8723 (Ste-Anne).
225-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. A.R.
231-

À louer

À LOUER: maison, Dumoulin et Langevin. 3 chambres, 2 salles de bain. Bungalow. 550 $ par mois. 237-5925.
230-

À LOUER: Maison de 2 chambres à coucher au 535, rue Langevin. 500 $. Appartement 1 chambre à coucher. 340 $ par mois. Stationnement inclus. Composez le 233–3753.
234-



UNE INVITATION DU PARLEMENT DU CANADA

Le Parlement du Canada a constitué un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes à qui il a demandé rapport, au plus tard le 28 février 1992, sur les propositions du gouvernement fédéral concernant le renouvellement du Canada.

Le Comité invite les Canadiens à lui soumettre des mémoires au sujet des propositions. Il peut s'agir d'une courte lettre ou d'un document de plusieurs pages rédigé dans l'une ou l'autre langue officielle. Le Comité demande aux auteurs de longs documents de bien vouloir y annexer un résumé.

Les membres du Comité prendront connaissance de tous les mémoires. Ceux-ci doivent leur parvenir au plus tard le mercredi 15 janvier 1992 pour être étudiés à temps.

Prière d'adresser votre mémoire au :

Comité mixte spécial
sur le renouvellement du Canada
Parlement du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
ou de l'expédier par télécopieur au (613) 943-2196
Pour informations, composer le (613) 943-2233.

Le Saint-Sacrement
est exposé
du lundi au vendredi
de 11 h 30 à 13 h 30
à l'église du Précieux Sang.
Venez adorer le Seigneur Jésus.

Wilfrid Ernest
DUPUIS
À la douce mémoire
de notre papa,
décédé le 2 janvier 1991.

Nous pensons à vous aujourd'hui,
Papa,
Mais ceci n'est pas du nouveau.
On pensait à vous hier,
Jour spécial de votre
Bénédiction Paternelle,
Et les jours avant aussi.
Dieu vous a vu affaiblir,
Et une guérison n'était pas possible.
Alors Dieu vous entoura de ses bras et
vous chuchota, «Viens avec Moi».
Nous n'oublierons pas votre belle
humeur, Papa,
Votre «joie de vivre»
Votre sourire qui vous a gagné
beaucoup d'amis.
Les mémoires de votre «Savoir vivre,
savoir rire » sont éternelle pour nous.
On remercie Dieu des cieux
D'avoir choisi pour nous un si bon
papa d'ample amour.
On vous aime, Papa, de tout notre
coeur,
Jusqu'au jour de notre mort,
Et de notre vie éternelle.
Merci de votre amour paternel.

De votre épouse Marie,
de vos 11 enfants, petits-enfants ,
arrière-petits-enfants et amis.

QUIZ

Pourquoi les arbres tombent-ils?



Photo: Jean-Pierre Dubé

QUESTIONS

1. Dans quelles conditions un arbre peut-il être renversé par le vent?

2. Faut-il manger ou non la peau brune sur les arachides?

3. Minsk est la capitale de quel pays et de quel groupe de pays?

4. Quel est le remède au cancer du poumon?

5. Es-tu éreuthophobique ou scopophobique?

6. Quel 250e anniversaire célèbre-t-on en 1992 dans le monde de l'aviation?

RÉPONSES

1. C'est comme dans toutes choses, il n'y a que les racines pour nous sauver. Selon un proverbe chinois, l'arbre renversé par le vent avait plus de branches que de racines.

2. Il ne faut pas dédaigner la peau brune qui recouvre les arachides car elle aurait la propriété de prévenir la carie dentaire.

3. Minsk est la capitale de la nouvelle Communauté des états indépendants, l'entité qui remplace l'URSS. La ville de plus d'un million d'habitants est la capitale de la Biélorussie, une des républiques membres de la Communauté, aux côtés de la Russie et de l'Ukraine.

4. 85 % des victimes du cancer du poumon sont des fumeurs. Une bonne part des autres 15 % sont victimes de la fumée des fumeurs. Il n'y a pas de remède au cancer du poumon. Il peut être vaincu uniquement en éliminant l'usage du tabac.

5. Éreuthophobie est la crainte excessive de rougir, tandis que la scopophobie est la peur d'être observé.

6. En 1742, le marquis de Bacquerville aurait volé (en aviette, propulsée par la force musculaire) au-dessus de la Seine (à Paris et non à La Broquerie!) en s'élançant de la terrasse de son hôtel, quai de Théatins, l'actuel quai Voltaire.

Compilé par Jean-Pierre DUBÉ

Recyclez ce journal!

RECETTES

Lanières de boeuf et penne

Pour ceux qui ont des enfants, la vie de célibataire évoque des images de bons petits repas en relaxant devant la télé ou dans un charmant petit bistrot. Mais en réalité, ça ne se passe pas toujours comme ça! De nos jours, les jeunes reviennent de leurs cours en vitesse, courent au travail, à un party, sans même prendre le temps de changer de vêtements. Quant aux carriéristes, ils mangent plus souvent au bureau qu'à la maison, et les gens du troisième âge ont un horaire tellement chargé qu'il faut prendre rendez-vous pour les voir.

Temps de préparation: 5 minutes; Temps de cuisson: 10 minutes.

Voici une recette de boeuf sauté nouvelle version. Mélanger des lanières de boeuf, des tomates et des penne ou des rigatoni, et voilà un délicieux repas rapide pour une personne. On peut doubler les quantités pour deux personnes.

3/4 tasse (175 mL) penne ou rigatoni
1/4 lb (125 g) lanières de boeuf à sauter ou de bifteck de surlonge coupé en tranches minces
1 c. à thé (5 mL) huile végétale
1/2 gousse d'ail, émincée
1 c. à table (15 mL) oignon haché finement
1/4 poivron vert coupé en lanières minces



1/2 c. à thé (2 mL) basilic déshydraté
1/2 c. à thé (2 mL) origan ou thym
1 tomate moyenne, hachée
poivre frais moulu

Faire cuire les pâtes environ 10 minutes dans un grand chaudron d'eau bouillante non salée. Pendant ce temps, sauter le boeuf dans l'huile végétale chaude, dans un poêlon à feu vif de 1 à 2 minutes. Ajouter l'ail, l'oignon, le poivron et les assaisonnements. Cuire 2 minutes ou jusqu'à ce que le boeuf ne soit plus rose. Ajouter la tomate et cuire 1 ou 2 minutes ou jusqu'à ce que ce soit chaud.

Égoutter les pâtes et mélanger au boeuf. Assaisonner au goût de poivre frais moulu, garnir de fromage parmesan frais râpé et servir avec des bâtonnets de crudités.

Rendement: 1 portion.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de
Hogue • Kushnier


Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

ROBERTSON SHYPIT
Léandre G. Buissé, B.A., B.S.W., LL. B.
Avocat Notaire
Meadowood Professional Group
202-1555, chemin St-Mary's,
Winnipeg (Manitoba) R2M 3W2
(au sud du Centre d'achat St-Vital)
Tél.: (204) 257-6061 Fax: (204) 254-7183

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT


256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • McCAFFREY
CHAPMAN • SIGURDSON
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Telephone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire,parc Windsor
233-3423



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers &Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
• fiscalité • vérification et comptabilité •
• planification pour la TPS •
• consultation informatique et financière •
Associés
André G. Couture.c.a. Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. Gérard H. Rodrigue.c.a.
Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.


2300. édifice Richardson
1. place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT WARD MALLETTE
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0T7
Tél: 233-8593 Fax: 237-0134

COMPTABLES AGRÉÉS
- préparation de rapport d'impôts, et conseils fiscaux pour individus, entreprises et institutions;
- préparation de prévisions budgétaires, de plan d'entreprise, comptabilité et tenue de livres;
- vérifications des états financiers;
- conseils et soutien pour la mise en place de systèmes comptables informatisés.

CONSEILLERS EN GESTION
- conseils en gestion, en planification, en marketing et les affaires publiques;
- conseils spécialisés en santé, en développement communautaire et économique;
- évaluation du rendement d'entreprise et financier;
- conseils en sondages, en analyse des besoins et évaluation des programmes.

ASSOCIÉS
LUCIEN GUENETTE, c.a.
ARTHUR CHAPUT, c.a.
GILLES CHAPUT, c.a.
ANDRÉ BLONDEAU, c.a.

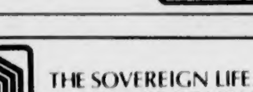
ASSOCIÉS
CHARLES GAGNÉ, M.P.A.
GEORGES PICTON, C.G.A.
ELIZABETH SWEATMAN, M.C.P.

ADJOINTS
RAYMOND DESROCHERS, c.a.
MAURICE MORISETTE, c.a.
RICHARD SENEZ, c.a.
JAMES DOER, c.a.
RUSSELL PARADOSKI, c.a.
PAUL PRENOVAULT, c.a.
INTERNATIONAL BDO BINDER

ASSUREURS

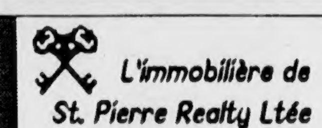
Assurances Forest ltée
«Rassurez-vous chez nous»
Votre courtier:
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434


Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



THE SOVEREIGN LIFE INSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

UNCLE JERRY'S CATERING
Spécial temps des fêtes
Tourtière (9 pouces)
4,75 $ chaque
Mini-tourtière (4 pouces)
18 $ la douzaine
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

AGENTS D'IMMEUBLES


L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

LE CLUB LA VÉRENDRYE

614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997
• Bingo chaque lun., merc., jeudi et ven. • Jeu de quilles sept jours par semaine • Salle de banquet • Bar et salle à manger • Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

Le Croissant

Boulangerie, pâtisserie, traiteur
Jean-Pierre Pichon, *propriétaire*
Ouvert six jours par semaine
(fermé le lundi)
Produits frais même le dimanche
268, avenue Taché 237-3536